



Edition finale

**Actes de la Conférence européenne des Président e s
et Présidents de parlement
(Strasbourg, 24- 25 octobre 2019)**

Conférence européenne des Présidentes et Présidents de Parlement

TABLE DES MATIÈRES

Thème 3 : Les femmes en politique et le discours public : quel rôle les parlements nationaux peuvent-ils jouer dans la lutte contre la montée du harcèlement et du discours de haine à l'encontre des femmes politiques et parlementaires ?	3
Mme Tone WILHELMSEN TRØEN, Présidente du Stortinget, Norvège	3
M. Michael KAUFMAN, auteur et cofondateur de la Campagne du Ruban Blanc	4
M. Dejan ŽIDAN, Président, Državni zbor, Slovénie	7
Mme Brigitte BOCCONE-PAGES, Vice-Présidente, Conseil National, Monaco	8
Mme Marina CAROBBIO GUSCETTI, Présidente, Conseil National, Suisse	9
Mme Tuula HAATAINEN, Vice-Présidente, Eduskunta, Finlande	10
M. José SERRANO, Vice-Président, Parlatino	11
M. Fernand ETGEN, Président, Chambre des Députés, Luxembourg	12
M. Gordan JANDROKOVIĆ, Président, Sabor, Croatie	12
M. Steingrímur J. SIGFUSSON, Président, Althingi, Islande	13
M. Jan Anthonie BRUIJN, Président, Eerste Kamer, Pays-Bas	14
Baronne Susan GARDEN OF FROGNAL, Vice-Présidente, House of Lords, Royaume-Uni	14
M. Andreas NORLÉN, Président, Riksdag, Suède	16
Mme Maja GOJKOVIĆ, Présidente, Assemblée nationale, Serbie	17
M. Angelo FARRUGIA, Président, Il-Kamra Tad Deputati, Malte	18
Séance de conclusions	19
Mme Liliane MAURY PASQUIER, Présidente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe	19
M. Constantine TASSOULAS, Président, Vouli Ton Ellinon, Grèce	22
Mme Liliane MAURY PASQUIER, Présidente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe	22

Thème 3 : Les femmes en politique et le discours public : quel rôle les parlements nationaux peuvent-ils jouer dans la lutte contre la montée du harcèlement et du discours de haine à l'encontre des femmes politiques et parlementaires ?

Sous la présidence de Mme Liliane MAURY PASQUIER, Présidente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

*Mes chères et chers collègues,
je vous souhaite à toutes et à tous à nouveau la bienvenue dans notre hémicycle, en vous priant d'excuser le petit retard de cette matinée, dû à un certain nombre de rencontres improvisées, à l'improviste un peu plus longues que prévu. Ça n'est pas très Suisse, mais bon finalement, c'est très européen.*

La conférence reprend ses travaux en abordant le troisième thème de nos réflexions, une problématique majeure à laquelle, j'ai porté une attention toute particulière au cours de ma présidence, notamment à travers l'initiative #PasDansMonParlement.

Je vous invite, tout d'abord, à regarder une vidéo qui s'inscrit dans le cadre de la célébration du 70ème anniversaire du Conseil de l'Europe. Cette vidéo présente les temps forts de la politique promue par l'Assemblée parlementaire, au cours de son histoire, ses initiatives, ses succès, notamment en faveur de la cause des femmes et de l'égalité de genre. Elle est aussi un hommage à l'engagement et à la détermination de toutes les femmes qui ont accompagné notre Assemblée dans la promotion et la reconnaissance des valeurs fondamentales défendues par notre Organisation, des femmes qui sont souvent ou qui était souvent, dans le passé, moins visibles que les hommes. Et c'est pourquoi cette vidéo a été réalisée avec un parti pris, qui ne veut pas exclure les hommes, loin de là, mais qui vise plutôt à rendre hommage à toutes et à tous.

Je vous invite à regarder cette vidéo. (DIFFUSION VIDÉO)

C'est avec grand plaisir que j'invite à présent Mme TONE WILHELMSSEN TRØEN, présidente du Stortinget norvégien, à présenter la contribution introductive au troisième thème. Je tiens dans ce contexte à vous exprimer ma reconnaissance, Mme, pour la qualité du rapport extrêmement complet que vous avez préparé sur ce thème.

Mme Tone WILHELMSSEN TRØEN, Présidente du Stortinget, Norvège

« Vous ne devez pas dormir ou penser que c'est un rêve qui va disparaître ». Ce sont les paroles d'un des plus grands poètes norvégiens, M. ARNULF ØVERLAND, qu'il a écrites peu avant la Seconde Guerre mondiale. Ce sont des mots souvent cités ; des mots et une sagesse qui conviennent non seulement dans les situations où la paix est menacée, mais qui résonnent aussi au plus profond de moi. Ils m'appellent à ne pas fermer les yeux, à être disposé à connaître et à reconnaître.

En tant que femme, je constate que le harcèlement et la violence sexuels - et la peur qu'ils suscitent - créent un effet paralysant. En tant que présidente du Parlement, je constate que les femmes et les hommes hésitent à entrer sur la scène politique et à prendre part au discours public et s'abstiennent de le faire. Je suis une femme et je suis présidente du Parlement, mais ce n'est pas seulement une question féminine. C'est une menace pour la démocratie, une menace que nous devons prendre au sérieux, tant les femmes que les hommes.

Madame la Présidente, Chères et Chers collègues, c'est un grand honneur pour moi de m'adresser à vous aujourd'hui. Les femmes ont un rôle à jouer en politique et dans le discours public. C'est un sujet qui me tient à cœur. Il est de notre responsabilité, en tant que présidentes de parlement, d'ouvrir la voie et de préparer le terrain pour que les femmes puissent entrer, participer et faire une différence dans le travail politique. C'est pourquoi j'ai proposé d'aborder ce sujet lors de notre conférence. En tant que députés, nous représentons notre peuple et nos électeurs. Cette représentation n'est équitable que lorsque nos parlements reflètent véritablement la société dans laquelle nous vivons : 50 % de femmes, 50 % d'hommes. Le pourcentage de femmes dans mon propre parlement est de 40,8 %. Nous avons encore du chemin à faire pour atteindre l'égalité. Je ferai ce que je peux pour contrer l'effet paralysant et préparer le terrain afin que davantage de femmes norvégiennes soient inspirées à s'engager en politique.

#MeToo est une toile de fond importante pour notre débat d'aujourd'hui. J'aurais pu citer de nombreux exemples. Nous n'avons pas été épargnés et nous avons eu notre part en Norvège. Une grande partie d'entre eux sont issus du monde politique. D'éminents représentants de partis politiques de tous les horizons ont dû démissionner de leur poste. Je ferai tout mon possible pour qu'il n'y ait pas de nouvelle vague de #MeToo dans nos parlements et dans notre société.

Il est temps d'aller de l'avant, de montrer l'exemple pour remédier à la situation. Partageons les meilleures pratiques ; travaillons tous ensemble pour mettre en place une scène politique où tout le monde peut participer. Être disposé à connaître et à reconnaître, c'est une condition préalable pour aller de l'avant. Sans reconnaître l'existence d'un problème, il est impossible de le résoudre. La vague de #MeToo a balayé le monde entier. Dans son sillage, il devrait être évident pour tous que le harcèlement sexuel est un problème. Mais si nous n'osons

pas regarder la situation dans notre propre cour, si nous ne sommes pas disposés à savoir et à reconnaître, nous risquons de mettre la question de côté et de la considérer comme le problème des autres.

Les résultats de l'enquête menée par l'UIP et l'APCE sont choquants. Huit femmes parlementaires sur dix ont déclaré avoir subi des violences psychologiques. Une personne sur quatre avait subi des violences sexuelles. Je ne peux qu'espérer que ce n'est pas vrai pour mon parlement, mais en tant que Président, j'ai besoin de savoir ce qui est vrai pour le Storting.

C'est pourquoi nous menons actuellement un sondage auprès de tous les députés et du personnel. J'espère que la situation sera meilleure que ce que l'étude UIP-PACE a montré. Je reconnais qu'il est probable que des personnes aient été victimes de harcèlement et je crains que l'étude ne soit également représentative pour nous. En fonction des résultats, nous prendrons des mesures pour nous assurer que notre milieu de travail est un milieu où tout le monde peut se sentir en sécurité et où tous - membres et employés - peuvent travailler à leur plein potentiel.

Monsieur le Président, Chères et Chers Collègues, cette conférence est une occasion unique pour nous, en tant que présidents de parlement, d'apprendre les uns des autres. Lorsqu'il s'agit de l'égalité entre les sexes en tant que facteur contribuant à une plus grande participation des femmes dans le discours public, les gens se tournent souvent vers la Norvège. Cependant, nous nous tournons nous-mêmes actuellement vers la Suède. Leur stratégie pour l'égalité des sexes au Parlement est très intéressante. En juin, nous avons organisé une table ronde conjointe où les députés norvégiens et suédois ont pu discuter et apprendre les uns des autres.

Merci, Andreas NORLÉN, pour vos contributions. En tant qu'États et parlements voisins, nous entretenons des liens étroits et il est facile de tirer parti des expériences des uns et des autres.

Je suis convaincu que nous avons aussi beaucoup à apprendre des parlements plus lointains. J'espère sincèrement que cette session fournira des exemples de mesures et de meilleures pratiques à prendre à la maison, pour en discuter avec mes collègues du Présidium lorsque nous examinerons les résultats de notre enquête. L'Assemblée parlementaire joue un rôle important dans l'apprentissage mutuel des parlements. L'APCE mérite d'être félicitée pour son travail sur la résolution visant à promouvoir des parlements exempts de sexisme et de harcèlement sexuel. Le rapport et la résolution adoptée donnent matière à réflexion et prévoient des mesures à envisager lorsque nous travaillons sur le harcèlement dans nos parlements respectifs.

Madame la Présidente, je vous félicite pour votre initiative « Not In My Parliament ». C'est un excellent exemple de la façon de sensibiliser les gens. C'est aussi un signal clair à tous que nous n'acceptons pas le harcèlement ou la violence contre qui que ce soit, non seulement lorsque nous sommes visibles aux yeux du public, mais aussi dans nos bureaux, nos couloirs, nos lieux de rencontre et les nombreuses plateformes en ligne où nous opérons. À l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, nous emmènerons « Not In My Parliament » en Norvège. Nous prévoyons de tenir un événement au Storting et espérons qu'il sensibilisera nos députés et le grand public.

Chères et Chers Collègues, nous portons une grande responsabilité sur nos épaules. Tous les élus le font. Tout ce que nous faisons dépend de la confiance de nos électeurs. Nous devons donner l'exemple et ne pas abuser du pouvoir qui nous est confié. Nous devons reconnaître qu'en tant que députés, nous sommes en position de pouvoir et que nous devons être particulièrement prudents dans nos relations avec les autres, qu'il s'agisse des membres du personnel, des électeurs ou des collègues duparti.

En tant que présidents de parlement, nous devons favoriser une culture parlementaire où tous les députés sont conscients de leur rôle de modèles et de la façon de préparer le terrain pour la participation politique. Osez voir comment l'abus de pouvoir personnel entrave la participation politique. Osez voir à quel point cela a un effet paralysant et constitue une menace pour nos démocraties. Pour en revenir aux paroles puissantes de notre Arnulf ØVERLAND, je vous encourage tous à vouloir savoir et à vouloir reconnaître. Vous ne devez pas endurer l'injustice qui ne menace pas votre paix.

Merci beaucoup de votre attention.

M. Michael KAUFMAN, auteur et cofondateur de la Campagne du Ruban Blanc

Je suis très honoré d'être parmi vous aujourd'hui en ce moment incroyable : le moment *#MeToo*. Quand on y pense, les questions qui ont d'abord été évoquées autour de petites tables et d'ONG féministes sont désormais abordées dans les conseils d'administration, sur nos lieux de travail, que ce soit dans les vestiaires d'une usine ou au Parlement.

Vous et moi faisons partie de la révolution de l'égalité des sexes. C'est le plus grand bouleversement de l'histoire de l'humanité. Des idées, des croyances et des structures ancestrales qui remontent à huit ou dix mille ans sont balayées en une ou deux générations.

Mais nous avons un problème ; un problème dans nos pays ; un problème dans le monde entier ; un problème ici-même dans cette salle. Cette merveilleuse salle, remplie de gens, de femmes et d'hommes qui travaillent dur. Si vous regardiez autour de vous hier, alors que cette pièce était pleine à craquer, vous savez de quel problème je veux parler. L'hémicycle ne représentait pas vos pays - certes, il ressemblait en partie aux citoyens

de vos pays - mais il s'agissait d'un groupe d'hommes majoritairement masculins. Autrement dit, la moitié de la population n'était pas également représentée.

Comme je vous l'ai dit aujourd'hui, je ne dénigre pas les hommes. Je ne veux pas qu'un homme dans cette pièce dise : « *Pourquoi suis-je venu aujourd'hui ? Je vais me faire huer pendant les 10 prochaines minutes.* » Non, je prononce un discours de bienvenue à mes frères, pour les inciter à faire partie de la révolution de l'égalité des sexes. Je ne veux pas remuer le couteau dans la plaie, mais je crois que nos institutions sont un condensé du problème. Comment pourrait-il en être autrement ? Les institutions font partie de l'histoire de société, dominées par les hommes. Ainsi, la réforme ne concerne pas seulement les lois que nous adoptons, mais aussi qui nous sommes et la manière dont nous travaillons ensemble.

Nous avons un autre problème, et ici je veux juste être franc. En regardant autour de nous aujourd'hui, je note qu'il y a moins de personnes qu'hier. Certains députés, une centaine, ont décidé de ne pas venir. En tant qu'homme, j'en ai honte. J'ai honte que ces hommes aient senti que les besoins de la moitié de leurs concitoyens ne sont pas assez importants pour qu'ils soient ici aujourd'hui. Je suis désolé d'être aussi peu diplomate, mais cela me dérange vraiment.

Il est temps de faire mieux. Nous devons faire mieux, nous pouvons faire mieux, nous ferons mieux. Il ne suffit pas de dire que l'égalité des sexes est une bonne idée ou de s'exclamer : « *Oh, bien sûr que je soutiens les droits des femmes.* » Permettez-moi donc de partager avec vous quelques idées, en particulier celles que j'explore dans mon nouveau livre intitulé « *The time has come. Pourquoi les hommes doivent se joindre à la révolution de l'égalité des sexes ?* »

Si nous voulons que nos parlements, par exemple, et tous nos lieux de travail, soient des lieux où les femmes sont également représentées, où elles appartiennent, où elles sont les bienvenues, où elles savent qu'elles sont également valorisées, nous devons faire les choses différemment.

Nous devons travailler dur pour mettre fin à toutes les formes de harcèlement sexuel. Ce point pourrait faire l'objet d'un discours en soi, parce que nous avons un réel problème avec la façon dont nous avons abordé le harcèlement sexuel. Nous avons eu tendance à nous concentrer uniquement sur les formes les plus flagrantes de harcèlement. C'est vrai, ces choses-là arrivent, mais la majorité des formes de harcèlement que les femmes dans cette pièce et ailleurs vivent chaque jour au travail, que ce soit au Parlement, dans un bureau ou une usine, ne sont pas des moments dramatiques. C'est le goutte-à-goutte des attouchements, des commentaires, des regards, des invitations, des blagues non désirés.

Ce que nous devons faire, c'est de dépasser l'idée qu'il y a juste une liste de choses que vous ne pouvez pas faire, et comprendre que la plupart des cas de harcèlement ne relèvent pas d'une question d'intention. Il ne s'agit pas de savoir si la plupart des hommes sont méchants ou quelque chose du genre, il s'agit de l'impact de leurs actions. Nous avons besoin d'une formation spécifique des salariés dans le monde professionnel, pour prévenir le harcèlement : une formation qui mette l'accent sur l'impact, une sorte de « feu orange », entre le feu rouge des choses que vous ne devriez jamais faire et le vert qui liste les comportements autorisés au travail. Ce qui met les gens dans le pétrin, c'est cette zone intermédiaire, la zone grise, alors pourquoi ne pas utiliser une image de couleur différente ? Nous avons besoin de nouvelles méthodes plus efficaces pour combattre le harcèlement en milieu de travail, le prévenir et le sanctionner.

Plus généralement, nous avons besoin dans tous nos pays d'un effort plus ambitieux pour mettre fin à toutes les formes de violence contre les femmes et les filles. Nous avons besoin de meilleures lois, nous avons besoin d'un meilleur financement pour les programmes destinés aux femmes, nous avons besoin d'une meilleure formation de la police, des juges et des prestataires de soins de santé, etc. L'une des choses - j'étais membre du Conseil consultatif du G7 sur l'égalité des sexes cette année, que la France a accueilli -, consiste à identifier des lois du monde entier qui sont des lois exemplaires dans la promotion des droits des femmes, y compris dans la lutte contre les violences faites aux femmes.

Dans tous nos pays, il reste beaucoup de travail. Ce n'est pas seulement une question de législation ; ce n'est pas seulement une question de police ou de justice ; ce n'est pas une question de campagnes publiques. Ce qui est essentiel, - qu'il s'agisse de mettre fin à la violence contre les femmes, de promouvoir les droits des femmes ou leur représentation politique - c'est d'engager les hommes : les hommes participent à la révolution de l'égalité des sexes.

Et c'est ce que j'ai fait au cours des quatre dernières décennies. Quatre décennies - je crois que j'ai commencé à la maternelle quand j'étais très petit -. Mon travail a consisté à inciter les hommes et les garçons à promouvoir les droits des femmes. Et au début, c'était perçu comme une chose étrange à faire, pourquoi les hommes voudraient-ils soutenir ces changements ? Peu à peu, de plus en plus, ce que nous voyons maintenant, ce sont de plus en plus d'hommes qui assurent : « Je suis aux côtés des femmes sur ces questions. » Ils disent : « Je veux m'assurer que les femmes que j'aime, les femmes que j'aime, ma femme, mes filles, mes sœurs, mes amies, mes collègues de travail, ont les mêmes possibilités que moi, sont payées de la même façon que moi, ont le même droit à un milieu de travail exempt de harcèlement et d'intimidation, sont également représentées dans nos parlements. » De plus en plus d'hommes prennent position, du côté des femmes.

En d'autres termes, il ne s'agit pas d'une guerre des sexes, mais d'un combat pour le changement. C'est une bataille du présent et de l'avenir contre le passé. Un passé qui, franchement, n'a pas fonctionné pour la plupart des femmes. Une partie de ce travail consiste à mettre fin à la violence des hommes à l'égard des femmes. La plupart des hommes dans la plupart de nos pays, les pays d'Europe, la plupart des hommes ne commettent pas d'actes de violence contre les femmes. C'est absolument vrai ; la plupart des hommes ne commettent pas ces actes de violence. Mais le problème est le suivant : la plupart des hommes ont gardé le silence sur la violence faite aux femmes. Et à cause de notre silence, nous avons laissé la violence se poursuivre.

Une campagne que j'ai cofondée en 1991, la Campagne du Ruban blanc, qui s'est étendue à un certain nombre de pays européens et probablement à 80 ou 90 pays dans le monde, vise à faire entendre la voix des hommes. Des hommes mettent fin au silence des hommes pour mettre fin à la violence des hommes. Il s'agit donc d'hommes qui appuient la loi ; il s'agit d'hommes qui appuient le financement ; il s'agit aussi d'hommes qui s'expriment : apprendre à interrompre cette blague sexiste ou abusive, apprendre à dire à un frère, un père, un fils, un ami : « La façon dont vous traitez votre femme, votre petite amie, votre fille est fautive. Ce n'est pas approprié, ne faites pas ça. » Et lorsque nous interrompons ces blagues, la façon dont nous devons le faire n'est pas de dire : « Cette blague est peut-être offensante pour ma collègue », mais de dire, en tant qu'homme, « Cette blague est insultante pour moi. »

La Campagne du Ruban blanc n'est qu'un exemple du type d'action que les hommes peuvent prendre, prendront et prennent encore. Nous devons créer les conditions permettant aux femmes de donner la priorité au travail. L'augmentation de la représentation des femmes est une nécessité. C'est vrai à tous les niveaux de leadership dans notre société. Ce qui fait obstacle, bien sûr, ce sont des choses comme le harcèlement sexuel et les environnements hostiles, le manque de respect. Mais il y a aussi une chose structurelle dans tous nos pays : les femmes fournissent encore une part disproportionnée des tâches ménagères et des soins aux enfants.

La révolution de l'égalité entre les sexes ne pourra avoir lieu que si les hommes prennent en charge la moitié du temps de garde des enfants et la moitié des tâches ménagères. Tout cela est le préalable numéro un à l'égalité de rémunération. Parce que si les femmes doivent faire tous ces autres boulots, elles ne vont pas dire, « Oh, en plus de tout le reste, je vais aussi me présenter aux élections. » Ou « Tiens, je vais aussi accepter cette promotion et assumer ces responsabilités supplémentaires. » C'est impossible pour la plupart des femmes. Si les hommes effectuent leur part du travail domestique - la moitié -, les conditions préalables à la participation égale des femmes - y compris à l'égalité de rémunération - se mettent soudainement en place.

Pionniers dans les pays nordiques, les politiques de ce que l'on appelle les « journées des papas » : le congé de paternité non transférable. Nous avons la preuve qu'il s'agit de la politique la plus efficace : que les hommes profitent du fait de s'occuper de leur enfant, s'orientent vers une participation domestique égale, non seulement au cours de la première ou de la deuxième année, et qu'ils établissent un mode à vie de participation égale. Nous savons ce qui fonctionne, alors faisons en sorte que cela se produise ailleurs.

Dans tout ce discours, j'ai parlé du bénéfice pour les femmes mais je voudrais aussi vous dire que la révolution de l'égalité des sexes est aussi une révolution pour les hommes.

Laissez-moi vous raconter une histoire. Lorsque mon fils est né, il y a de cela de très nombreuses années - j'ai maintenant des petits-enfants-, nous étions donc là, en salle d'accouchement, mon enfant avait cinq secondes et je ne savais même pas encore si c'était un garçon ou une fille. Non pas parce que je suis stupide, je connais la différence, mais à ce stade, j'avais tellement de larmes dans les yeux que je ne pouvais pas voir la petite chose - et je veux dire, la petite chose sur la petite chose. Je ne savais pas si c'était un garçon ou une fille avant que l'infirmière ne parle. Jusque-là, l'infirmière parlait d'une voix normale, et elle a chuchoté : « C'est un garçon, quel petit homme fort. »

J'étais totalement choqué, non pas parce que c'était un garçon - j'avais suivi des cours de biologie au secondaire, je savais qu'il y avait une chance sur deux que ce soit le cas - mais j'étais choqué par le changement dans sa voix et ce qu'elle disait. Je savais que si c'était une fille, sa voix serait montée plus haut et elle aurait dit, non pas « quelle petite fille forte », mais « quelle belle petite chose ». Mon garçon avait cinq secondes et on le mesurait pour son premier maillot de football. C'était un petit garçon fort, mais c'était aussi la chose la plus douce qui ait jamais fait son chemin sur la planète.

C'est ce qui arrive à tous les hommes dans cette pièce : dès la naissance, on dit aux hommes dans cette pièce et partout ailleurs, « tu dois être fort », « tu dois être puissant », « tu dois avoir le contrôle », « tu ne dois pas montrer trop d'émotions », « tu dois être le gagne-pain », « tu dois avoir du sexe sans fin » - évidemment, seulement avec les femmes - « tu dois savoir combattre », « tu dois savoir boire » Bien sûr, vous devez avoir un corps comme le héros d'une bande dessinée de Marvel - ce que possèdent, bien sûr, les hommes de cette Assemblée - mais pas tous les hommes. Nous mettons en place des conditions qu'aucun homme ne peut remplir, nous exigeons des attentes impossibles à satisfaire. En d'autres termes, en plus des privilèges et des pouvoirs dont les hommes jouissent traditionnellement, il y a cette pilule empoisonnée : « Vous devez cocher toutes ces cases sinon vous n'êtes pas un vrai homme. »

Et quand on ne peut pas s'adapter à toutes ces choses, que se passe-t-il ? Il y a un dialogue interne d'auto-doute sur le fait d'obtenir la note masculine. C'est pourquoi, dans toute l'Europe, les hommes sont plus susceptibles de se suicider que les femmes ; les hommes sont plus susceptibles d'être dépendants de l'alcool et

d'autres drogues ; les hommes sont plus susceptibles d'être en prison ; les hommes meurent plus jeunes que les femmes, car nous sommes moins susceptibles de demander de l'aide. Nous sommes moins susceptibles d'aller voir un médecin parce qu'un vrai homme n'a pas besoin d'aide, il suffit de se tenir debout tout seul, et ainsi de suite. En d'autres termes, la société même - c'est un paradoxe - la société même qui a créé d'énormes bénéfices pour la moitié de l'espèce, a dit : « tout cela a un prix ». Oui, je crois que les hommes aussi vont bénéficier de la révolution de l'égalité des sexes.

Permettez-moi de terminer par une histoire, si vous me le permettez. C'est une histoire qui m'a été racontée il y a quelques années par un homme du Pakistan, de la vallée de Swat, une région reculée du Pakistan. Quand il m'a raconté l'histoire, je n'en avais jamais entendu parler. Beaucoup d'entre vous en ont entendu parler maintenant parce que, bien sûr, c'est de là que vient Malala YOUSAFZAI. Cet homme me décrit sa région natale comme une région tribale, où vit une partie très fondamentaliste du pays. Il étudie le droit et pendant ses études, il y a un coup d'État, les généraux arrivent au pouvoir.

Pour gagner la faveur des plus fondamentalistes, les militaires ont proclamé ce qu'on appelle les Ordonnances Hudood. Une des lois affirme que si une femme est violée, pour le prouver, elle doit trouver quatre témoins masculins. Impossible. Celles qui y parviennent sont accusées d'adultère, reconnues coupables, et jetées en prison pour des années, voire exécutées.

Cet homme revient de ses études, il voit ce qui se passe dans sa communauté et il juge que ce n'est pas correct. Il dit que ce n'est pas ce qu'il a appris comme base de la loi pakistanaise, ni ce que lui a enseigné sa religion, l'islam. Il commence à défendre ces femmes et il gagne. Il les libère de ces accusations d'adultère. La réaction des pouvoirs en place a été d'inventer une accusation et ils l'ont jeté, lui, en prison. Aujourd'hui, les prisons de n'importe quel pays sont les pires endroits de la planète, et ils l'ont jeté dans un trou infernal. C'est là qu'ils l'ont jeté.

Et je veux que vous imaginiez, non seulement ce que c'était, mais pour une seconde imaginez ce qui lui est arrivé quand ils l'ont jeté dans ce trou. Imaginez ce que les autres prisonniers lui ont fait quand ils l'ont jeté dans cette prison. Mais quoi que vous imaginiez, vous vous trompez. Lorsque les autres prisonniers masculins ont découvert qu'il était en prison pour avoir défendu les femmes dans leur communauté, ils ont tous fait une grève de la faim. Ils ont dit : « Nous n'allons pas manger tant que vous n'aurez pas libéré notre frère de cette prison. » Et ils ont gagné.

Si cela peut se produire là-bas, sous une dictature militaire, dans un pays avec un très petit mouvement féministe, pensez à ce que vous pouvez faire en Europe. Pensez à ce que vous pouvez faire avec des institutions démocratiques qui ont des traditions démocratiques, avec des lois de votre côté, avec le respect des femmes qui grandissent, avec un puissant mouvement des femmes, avec des organismes comme celui-ci. Pensez à ce que vous pouvez accomplir. Et comme je l'ai dit, non seulement nous devons faire plus, mais nous pouvons faire plus, et nous faisons plus.

Ce moment est un moment pour les livres d'histoire, la révolution de l'égalité des sexes est un moment que vos -- que nos -- petits et arrière-petits-enfants vont lire dans les livres d'histoire. Un changement qui va améliorer nos vies à tous. C'est pourquoi je vous invite, en tant que parlementaires, à transmettre ce message. De toute évidence, ce sont les femmes qui mènent la lutte, mais les hommes présents dans cette salle doivent faire passer ce message à leurs frères : participer à la révolution de l'égalité des sexes. En travaillant ensemble en tant que femmes et hommes, avec ceux qui ne se définissent même pas à l'intérieur du genre binaire, vous et moi créons un monde meilleur pour les femmes. C'est tout à fait vrai. Mais nous créons aussi un monde meilleur pour les hommes et, plus important encore, nous créons un monde bien meilleur pour nos enfants et nos petits-enfants.

Nous devons faire mieux, nous pouvons faire mieux et, en vous regardant aujourd'hui, je sais que nous ferons mieux.

Je vous remercie beaucoup.

M. Dejan ŽIDAN, Président, Državni zbor, Slovénie

Je me félicite du débat d'aujourd'hui, qui met à nouveau en lumière une grave question politique du pouvoir des sexes et des inégalités entre les sexes dans les relations sociales. Essentiellement, ce sujet est lié au respect de la dignité humaine, aux principes démocratiques et à une société inclusive. La Slovénie a également fait de l'égalité des sexes et de la lutte contre la violence fondée sur le genre des priorités de ses activités au sein du Conseil de l'Europe.

Selon de nombreux indicateurs de l'égalité des sexes et de l'inclusion des femmes dans tous les aspects de la société, la Slovénie se classe parmi les pays les plus performants au monde. Il serait toutefois naïf de penser que l'égalité entre les sexes va de pair avec le développement ; qu'il suffit d'attendre et de ne pas avoir à investir d'efforts pour relever les défis de cette société. En développant des partenariats, nous avons pu faire des progrès importants dans l'emploi des femmes et dans le nombre de femmes occupant des postes à responsabilité en politique, dans l'économie et dans d'autres domaines.

La Slovénie a signé et ratifié la Convention d'Istanbul, qui constitue pour mon pays un nouveau jalon dans ses efforts de lutte contre la violence sexiste. Bien que le rôle des parlements soit d'abord de vérifier comment les gouvernements transposent les engagements internationaux dans les cadres nationaux, nous sommes tenus d'agir à cet égard, surtout par notre responsabilité vis-à-vis de la société tout entière et la responsabilité du bien-être de chaque membre de la société.

En avril de cette année, l'Assemblée parlementaire a adopté la résolution et les recommandations visant à promouvoir des parlements exempts de sexisme et de harcèlement sexuel. Il a réitéré sa ferme condamnation de toutes les formes de violence sexiste à l'égard des femmes. La violence sexiste est l'un des principaux obstacles à la réalisation de l'égalité des sexes et elle porte atteinte au droit des femmes de participer pleinement et sur un pied d'égalité à la vie politique. Elle sape également la représentativité et la légitimité des institutions concernées.

Les parlements sont des plates-formes pour la culture politique du dialogue et du respect mutuel, de la tolérance et des normes morales les plus élevées. En tant que tels, ils doivent être des modèles de comportement - et pas seulement au niveau déclaratif, mais aussi normatif. L'une des étapes importantes consiste à élaborer des règles qui, d'une part, apporteront une assistance et une discrétion appropriées aux femmes parlementaires et au personnel féminin des parlements et, d'autre part, imposeront des sanctions adéquates et spécifiques aux auteurs de ces actes.

Notre autorité morale et notre intégrité personnelle nous dictent notre importante responsabilité de lutter contre tout ce que et tous ceux qui utilisent la violence sexiste pour porter atteinte à la dignité humaine. En tant que représentants élus du peuple, nous devons, en particulier, assumer nos responsabilités envers nous-mêmes, nos citoyens et l'ensemble de la communauté internationale pour combattre les formes radicales de haine et d'intolérance. Le discours haineux est un élément traître et destructeur pour la société dans son ensemble et tous ses sous-systèmes. Il n'y a pas de place pour l'ignorance et l'inaction, trop fréquentes. La tolérance zéro et les changements positifs dans notre société ne peuvent être réalisés que par une réponse décisive de l'ensemble de la société.

Chers et Chères Collègues, je vous remercie de votre attention.

Mme Brigitte BOCCONE-PAGES, Vice-Présidente, Conseil National, Monaco

Je tiens à remercier chaleureusement, au nom du Conseil national et en mon nom personnel la Présidente, Mme Liliane MAURY PASQUIER, pour l'organisation de cette conférence qui nous réunit tous ici, ainsi que pour le choix de ce thème qui nous occupe aujourd'hui et qui me tient particulièrement à cœur.

À Monaco, les femmes politiques ou parlementaires sont-elles davantage victimes que les hommes de harcèlement ou de haine ? La réponse est - on ne peut que s'en réjouir - négative. Pour autant, devons-nous considérer que le sujet est clos ? Certainement pas.

Nos réponses sont de deux ordres : celle, d'une part, de l'avancée législative, et celle de la valeur de l'exemple.

Dans une démocratie, le Parlement se doit d'être une institution modèle à tous les niveaux et un lieu de travail où les femmes et les hommes peuvent œuvrer sur un pied d'égalité, en toute liberté et en toute sécurité. Ceci est important pour l'efficacité de l'institution, pour l'image du Parlement aux yeux du public et pour le rôle de modèle qu'il joue dans l'égalité entre les femmes et les hommes dans notre société.

La violence et le harcèlement à l'égard des femmes en politique, y compris dans les parlements, constituent des violations flagrantes et intolérables des droits fondamentaux et des droits politiques. Il est de la responsabilité de tous les parlementaires - hommes et femmes - de prendre des mesures urgentes pour mettre en place des mécanismes visant à protéger toutes les femmes qui y travaillent et à devenir plus sensibles à la problématique du genre.

En terme de vie politique, la violence à l'égard des femmes est souvent utilisée pour les décourager de participer activement à la politique ou bien d'envisager de le faire. Des campagnes mondiales de lutte contre la violence à l'égard des femmes en politique, comme *#NotTheCost* ont vu le jour, ce dont je me félicite. Je citerai également le mouvement *#MeToo* et le fait que les médias accordent de plus en plus d'importance à la lutte contre les violences faites aux femmes et encouragent les femmes, y compris dans le milieu politique, à se manifester et à dénoncer les actes violents, le harcèlement et les propos sexistes.

Je rappellerai également avoir participé activement, depuis le début, à l'initiative *#PasdansmonParlement*. Afin de prévenir et de combattre de tels abus et violences dans les parlements en Europe, il est nécessaire de connaître et comprendre la situation à laquelle font face les femmes parlementaires.

Il est primordial d'avoir des lois fortes et correctement appliquées pour lutter contre les violences faites aux femmes. À ce titre, je me félicite de la ratification par Monaco de la Convention d'Istanbul le 7 octobre 2014. En outre, notre Assemblée célèbre chaque année la Journée internationale de la fille. Rappelons qu'il s'agit d'une véritable croisade lancée par l'ONU en 2012 avec, pour objectif, de soutenir l'amélioration des perspectives pour les jeunes filles et d'attirer l'attention de l'opinion sur les inégalités dont elles souffrent à travers le monde en

raison de leur sexe. À ce titre, en octobre dernier, nous avons réuni au Conseil national de la Principauté de Monaco de jeunes lycéennes, afin de les sensibiliser à la présence des femmes dans la vie politique.

Pour la représentation nationale monégasque, le combat pour l'égalité femmes-hommes est un sujet majeur, et nous faisons tout pour faire évoluer les choses et tendre vers une égalité parfaite. C'est un combat permanent, et je peux dire aujourd'hui que les lignes bougent, positivement.

Au-delà même de notre Parlement, c'est la Principauté de Monaco s'engage pour la protection des droits des femmes. C'est, d'ailleurs, tout récemment, qu'a été créé un Comité pour la protection et la promotion des droits des femmes.

Oui, la participation des femmes est essentielle pour construire et pour maintenir un système équilibré dans une société égalitaire à un moment crucial où nous devons, partout, protéger nos démocraties. A ce titre, si dans le monde, la moyenne des femmes dans les parlements nationaux est de 24 %, je suis fière de dire qu'à Monaco, un tiers de l'hémicycle est composé d'élues : c'est un pas de plus vers l'égalité des genres.

Je rappellerai également que, parmi le personnel permanent du Conseil national, y compris le cabinet du Président, dirigé, d'ailleurs, par l'une d'elles, nous comptons 22 femmes pour 20 hommes.

Ainsi, en se plaçant à l'avant-garde de la prévention et de la lutte contre la violence fondée sur le genre, les parlements peuvent avoir un impact positif sur la société, promouvoir activement une culture de l'égalité femmes-hommes et contribuer à changer durablement les mentalités et la culture politique.

Je vous remercie.

Mme Marina CAROBIO GUSCETTI, Présidente, Conseil National, Suisse

Ces dernières années, la question de l'égalité des chances est plus que jamais d'actualité, dans le monde entier. Le mouvement #MeToo, la *Women's March*, la *Huelga feminista* en Espagne, n'en sont que quelques illustrations.

Dans mon pays, la Suisse, les choses bougent également. Les disparités qui persistent encore dans divers domaines ont poussé le mouvement des femmes, les partis et les syndicats à organiser une deuxième grève nationale des femmes. Le 14 juin 1991, une première grève avait déjà eu lieu. Un demi-million de femmes - sur une population Suisse de 7 millions d'habitants au total - était descendu dans la rue pour revendiquer leurs droits. Cette mobilisation sans précédent avait décidé le monde politique à agir et à approuver la loi sur l'égalité entre femmes et hommes.

Il y a quelques mois, le 14 juin 2019, a eu lieu la 2e grève des femmes, et cette fois encore, des centaines de milliers de femmes ont participé à cette journée placée sur le signe de l'égalité. Un événement transversal auquel toutes les générations ont participé. Cette participation massive était de bon augure pour les élections fédérales qui se sont tenues dimanche dernier. Parmi les personnes élues à l'occasion du renouvellement complet des deux chambres du Parlement, 42 % sont des femmes. C'est un record.

La sous-représentation des femmes en politique et aux postes de direction du monde de l'économie n'est que l'une des raisons qui ont poussé nombre de femmes et d'hommes solidaires à s'engager activement pour une société plus égalitaire. À cela s'ajoute l'absence d'égalité salariale, des difficultés à concilier vie de famille et vie professionnelle, les stéréotypes discriminatoires encore largement répandus, ainsi que le harcèlement et la violence envers les femmes.

Contrairement aux autres raisons mentionnées, le harcèlement et la violence constituent une sorte de tabou social et sont, par conséquence, trop souvent minimisés et ignorés. Voilà pourquoi les études telles que celle qui a été présentée il y a près d'un an par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et l'Union interparlementaire sont si importantes. Elle permet de quantifier un phénomène et de mettre noir sur blanc des chiffres face auxquels on ne peut plus fermer les yeux. Menaces, harcèlement et violence verbale, psychologique, physique et sexuelle sont malheureusement une réalité pour beaucoup trop de femmes, au sein des parlements et ailleurs.

C'est particulièrement le cas en politique, où l'on échange et confronte des idées, des positions et des valeurs. Une confrontation dans le cadre duquel trop de personnes n'arrivent pas à rester courtoises et préfèrent le dénigrement à la contre-argumentation. Le phénomène ne fait que s'amplifier avec l'avènement des réseaux sociaux. Il suffit désormais de quelques clics pour critiquer, dénigrer, attaquer ou menacer une personne en raison de ses positions politiques.

Un tel appauvrissement du débat politique nuit profondément à la démocratie et nous oblige à réagir. Il nous incombe, en tant que parlements nationaux, d'intervenir et de veiller à ce que chacun puisse participer activement à la vie publique, sans devoir craindre pour son intégrité physique. Il est de notre devoir d'envoyer un message clair de tolérance zéro à l'égard du harcèlement, des menaces et des violences.

Il est par ailleurs essentiel de renforcer les offres de conseil dans l'espoir d'augmenter le nombre de plaintes, inférieur à celui des incidents ayant lieu. Outre les stigmates de la violence, les femmes qui ont été victimes de tels actes portent souvent en elles un sentiment de culpabilité et de honte, des sentiments provoqués et alimentés par une société encore trop patriarcale, qui insuffle aux femmes un sentiment d'insécurité et de devoir.

À la fin 2017, une structure de conseil a été créée au Parlement suisse pour les femmes parlementaires - aussi pour les hommes -, qui ont ainsi la possibilité de s'adresser à un spécialiste pour savoir que faire en cas de harcèlement. Je suis fière de m'associer aussi avec détermination à la campagne *#PasDansMonParlement*.

Toutefois, je pense que pour combattre la violence envers les femmes, il faut s'attaquer à la racine du problème, en luttant contre les disparités entre les sexes dans tous les domaines de la société. Tant que les femmes seront discriminées et désavantagées au niveau structurel, elles continueront d'être victimes de violences.

Ce n'est pas pour rien que la Convention d'Istanbul sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique reconnaît dans son préambule que la réalisation *de jure, de facto*, de l'égalité entre les femmes et les hommes est un élément-clé dans la prévention de la violence de genre.

Il est à mon sens particulièrement important de briser le tabou et le silence qui entourent le harcèlement et les violences de genre. Le paradoxe est que les femmes qui osent critiquer la violence à l'égard des femmes et analyser les causes risquent elles-mêmes d'être victimes de violences.

Le moment est venu de rompre ce cercle vicieux en parlant du phénomène, en l'analysant et le combattant ouvertement, pour s'engager pour une société plus égalitaire dans laquelle toute opinion mérite d'être respectée.

Pour terminer, je tiens à vous témoigner toute ma reconnaissance pour votre engagement résolu en faveur de la lutte contre la violence et la discrimination à l'égard des femmes et à remercier le Conseil de l'Europe, l'Assemblée parlementaire et sa présidente, Mme Liliane MAURY PASQUIER, pour la campagne *#PasDansMonParlement* et pour son engagement pour l'égalité.

Ce n'est qu'en unissant nos forces, en dépassant nos clivages politiques nationaux, que nous parviendrons à faire entendre nos voix et à édifier une société véritablement égalitaire.

Merci.

Mme Tuula HAATAINEN, Vice-Présidente, Eduskunta, Finlande

Je voudrais tout d'abord remercier la Présidente de l'Assemblée, Mme Maury PASQUIER, d'avoir inscrit ce sujet important à l'ordre du jour, ainsi que mes collègues Mme WILHELMSEN TRØEN et M. KAUFMAN pour leurs excellentes présentations.

Il y a vingt-cinq ans, la déclaration et le programme d'action de Pékin de l'ONU constituaient un pas important vers l'égalité entre les hommes et les femmes. J'ai été très inspirée par ce que nous avons accompli lors de cette conférence de l'ONU, mais aujourd'hui, nous sommes toujours confrontés aux mêmes problèmes et les attitudes n'ont pas changé. Les droits des femmes, les droits de l'homme, sont remis en question même ici en Europe. Le conservatisme et le nationalisme grandissants ne voient dans les femmes rien d'autre que des bâtisseuses de familles et des créatrices de maisons. En même temps que nous défendons constamment les droits fondamentaux des femmes, nous devons continuer à aller de l'avant.

Aujourd'hui, nous sommes confrontés à un niveau croissant de harcèlement sexuel et d'incitation à la haine à l'égard des femmes influentes, des hommes politiques, des journalistes et des parlementaires. Un bon exemple est celui de Mme Greta THUNBERG, qui est moquée et ridiculisée même par les chefs d'État. Cela nous montre que nous n'en avons pas fait assez et que l'inégalité est un fait que personne ne peut nier. Chaque fois qu'une femme est ridiculisée à cause de son sexe, je me rappelle les paroles de l'ancienne secrétaire d'État américaine, Madeleine Albright, qui disait : « Il y a une place spéciale en enfer pour les femmes qui n'aident pas les autres femmes. Si nous, les femmes, ne nous défendons pas, comment pouvons-nous attendre à ce que les hommes le fassent ? ».

Des mouvements et des campagnes comme *#MeToo* ont ouvert les yeux de tout le monde sur le sexisme et sur la nécessité de mesures plus énergiques pour le combattre. Le harcèlement et les discours de haine à l'égard des femmes, ainsi que le traitement stéréotypé des femmes au travail et dans les médias, affaiblissent la capacité des femmes à exercer leurs droits et à saisir les opportunités.

La Finlande est un précurseur des droits des femmes à bien des égards. Aujourd'hui, 47 % des femmes parlementaires siègent au Parlement et nous sommes également un fervent partisan des travaux du Conseil de l'Europe. Malheureusement, la violence contre les femmes en Finlande reste un problème. Je ne parle pas seulement de la violence physique, mais aussi du harcèlement sur Internet, qui vise à réduire la victime au silence et à l'effrayer. Les sites haineux et les *trolls* utilisent une tactique que nous appelons en Finlande « de ciblage ». Ils prennent d'abord une « cible », généralement une femme, et commencent à utiliser toutes les formes possibles de harcèlement contre cette cible : appels téléphoniques, SMS et réseaux sociaux, rendant la vie de la victime intolérable.

Le gouvernement finlandais dirigé par le Premier ministre RINNE, a identifié la violence contre les femmes comme l'un des défis du gouvernement actuel. Notre gouvernement a promis d'élaborer un plan d'action contre la violence faite aux femmes. Le Gouvernement s'est également engagé à promouvoir l'égalité des sexes lors des décisions budgétaires et dans toutes les réformes essentielles.

La Finlande a soutenu activement les travaux du Conseil de l'Europe sur l'égalité et les droits des femmes. Ce dont nous avons besoin, ce sont des mesures concrètes. Je tiens à vous féliciter, madame la Présidente, d'avoir lancé l'initiative de l'Assemblée pour lutter contre le sexisme, le harcèlement et la violence à l'égard des femmes dans les parlements. Le Parlement finlandais se joint à votre appel pour envoyer un message fort et clair que le harcèlement sexuel et les propos haineux sont tout simplement inacceptables.

Les actions parlementaires sont importantes, mais elles ne suffisent pas. Elles devraient être complétées et accompagnées d'une sensibilisation systématique à tous les niveaux de la société. Dans cet effort, nous devons unir nos forces à celles de tous les autres acteurs concernés en Europe et dans le monde.

Merci.

M. José SERRANO, Vice-Président, Parlatino

J'essaie tous les jours d'être meilleur en tant qu'homme, d'être moins macho car je suis très conscient du fait qu'il existe une violence sexiste et j'aimerais que tous les hommes en politique en soient également conscients.

Mesdames et Messieurs, au nom de M. Jorge PIZARRO, Président du Parlement latino-américain, c'est un honneur pour moi de m'adresser à vos Honorables Membres et de vous expliquer ce que font les parlementaires d'Amérique latine et des Caraïbes pour essayer de lutter contre ces violences à l'égard des femmes. Bien sûr, nous vivons en Amérique latine sur un continent assez violent en général, mais nous sommes déterminés à faire progresser notre engagement en faveur de la démocratie dans toute l'Amérique latine et les Caraïbes.

En Amérique latine et dans les Caraïbes, nous nous efforçons de rétablir des institutions démocratiques fortes mais nous respectons également le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures de nos membres. Nous travaillons à consolider la démocratie et, ce faisant, nous nous assurons que nous disposons de recours efficaces pour permettre la prévention contre les femmes. Et nous nous battons en utilisant tous les outils pacifiques à notre disposition.

Lorsque nous protégeons l'intégrité physique et psychologique des femmes, alors nous ne protégeons pas seulement les femmes, nous protégeons aussi nos sociétés dans leur ensemble. Je suis le fils d'une féministe qui a été exposée à la violence sexiste, mais en tant que parlementaire, je ne peux que regarder avec admiration la résilience des victimes de violences de genre, qui continuent de poursuivre leurs rêves.

Mesdames et Messieurs, l'admiration est une chose mais il faut aussi protéger ces femmes, et rechercher des sanctions qui, trop souvent, font simplement défaut. Beaucoup des auteurs de ces violences bénéficient d'une impunité inacceptable. Le Forum économique mondial a déclaré cette année que lorsque les femmes seront correctement représentées et participeront à des fonctions de *leadership*, les lois, résolutions et décisions seront inclusives et tiendront compte d'une variété d'opinions différentes. Les femmes essaient de s'impliquer davantage dans divers organes et organes législatifs et travaillent désormais sur des politiques de prévention et de sanction.

Nous avons pourtant assisté à une augmentation du nombre de féminicides, une forme de violence contre les femmes. Le nombre de décès de femmes a augmenté, particulièrement dans les foyers - des milliers de femmes meurent, frappées par leur mari ou leur partenaire. Les chiffres sont alarmants : dans 23 pays d'Amérique latine, on dénombre au moins 270 000 cas de femmes assassinées par leur mari, leur partenaire ou des membres de leur famille.

Or, le 5e Objectif de développement durable de l'Agenda 2030 nous donne une base pour agir de manière ciblée en faveur de l'égalité hommes-femmes et contre la violence de genre. Au sein de notre Parlement, nous nous y employons : nous avons créé différentes commissions qui réfléchissent à ces questions, parfois dans un cadre plus large, comme dans le cadre pénitentiaire ou du traitement des indigènes. Et nous appelons le Conseil de votre Assemblée parlementaire, Mme la Présidente, à une véritable alliance contre la violence entre l'Europe et les pays d'Amérique latine et des Caraïbes.

Le nouveau cadre que nous avons mis en place dans tous les pays de notre continent, au moyen de lois visant à prévenir et à éradiquer la violence à l'égard des femmes, signifie que nous adoptons une vision globale holistique. Nous devons non seulement nous pencher sur les actes de violence, mais aussi sur leur prévention dans la société, travailler pour l'indépendance des femmes et examiner nos politiques sociales éducatives. Nos politiques sociales doivent être visibles et nous devons travailler à l'élaboration de lois dans nos parlements.

Nous sommes certains d'atteindre nos objectifs, la responsabilité n'en revient pas seulement à l'Etat mais aussi aux hommes. C'est pourquoi nous devrions mettre en place des instruments pour promouvoir une responsabilité partagée par l'ensemble de la société, en y associant des universitaires, des experts ou des représentants de minorités. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrions générer un changement nécessaire au développement durable en général dans nos sociétés.

Ce n'est pas seulement que nous devrions tous être côte à côte avec les femmes, c'est aussi que nous devrions lutter contre les comportements machistes et les attitudes misogynes qui minent nos sociétés. Nous devons donc travailler ensemble pour construire l'égalité des sexes, car si les femmes sont libres, nos nations seront libres.

Je vous remercie beaucoup.

M. Fernand ETGEN, Président, Chambre des Députés, Luxembourg

C'est un grand honneur pour moi de me trouver devant vous dans cette enceinte historique que je découvre aujourd'hui. Le Conseil de l'Europe a toujours été pour moi le symbole de la démocratie et de la protection des Droits de l'homme en Europe. Je n'ose pas imaginer la situation dans laquelle nous nous trouverions sans les principales réalisations de cette Organisation.

Nous sommes réunis aujourd'hui pour discuter de la situation des femmes en politique. 2019 représente une année spéciale à cet égard, pour notre pays. Il y a 100 ans, presque jour pour jour, le 26 octobre 1919, se sont tenues les premières élections au suffrage universel direct au Luxembourg. Le Grand-Duché figure parmi les premiers pays à avoir introduit le droit de vote des femmes. Malgré l'introduction précoce du vote des femmes, la représentation des femmes à la Chambre des députés est restée marginale pendant longtemps. Aux élections législatives d'octobre 2018, la part des candidates est passée à 46% et presque tous les partis politiques ont présenté des listes avec au moins 40% de candidates, néanmoins nous sommes encore loin de la parité prévue avec seulement 17 élues sur un total de 60 députés (soit un pourcentage de 27%). Il est de notre devoir de parlementaire et de Président et Présidentes de parlements de poursuivre la lutte pour l'égalité de participation des femmes.

La Commission européenne contre le racisme (ECRI) a noté dans son rapport sur le Luxembourg que les politiciens et les médias n'ont, en général, pas recours au discours de haine. Or, ce constat ne prend pas en considération un phénomène assez récent : celui du discours haineux en ligne et sur les réseaux sociaux.

Alors qu'il n'existe pas de loi spécifique pour les discours haineux envers les femmes parlementaires, le Code pénal au Luxembourg prévoit des mesures concrètes en cas d'incitation à la haine ou à la violence, pouvant entraîner une peine de prison allant jusqu'à deux ans en cas de récidive et/ou à une amende maximale de 25 000 euros. Récemment, des auteurs de propos haineux ont été condamnés pour leurs discours publiés sur Internet, soulignant ainsi la réponse ferme apportée par la justice à la propagation de la haine.

Je suis intimement convaincu de l'efficacité des campagnes de sensibilisation. Des campagnes contre le cybermobbing, comme par exemple « Not funny-Bee fair », ont rencontré un large succès dans les écoles, aussi bien dans les écoles primaires que dans les lycées. Afin de protéger sa présence sur les réseaux sociaux, la Chambre des Députés a publié un code de conduite auquel les utilisateurs doivent se conformer et elle supprime systématiquement les discours inappropriés, après avoir expliqué les raisons de la suppression.

Notons également le caractère transnational d'internet et des réseaux sociaux. Pour lutter plus efficacement contre le discours de haine à l'encontre des femmes politiques en ligne, le Luxembourg favorise des solutions européennes à la problématique, à l'instar du code de conduite de la Commission européenne visant à combattre le discours de haine illégaux en ligne.

Enfin, permettez-moi de revenir sur l'engagement de la Chambre des députés. Dans le cadre du centenaire de l'introduction du suffrage universel, la Chambre a organisé une grande exposition, avec le Musée national d'histoire et d'art et le Centre pour l'éducation politique, et commissionné une pièce de théâtre mettant en scène les principaux débats ayant mené à l'introduction du suffrage universel. Par ces moyens, la Chambre des députés lutte de manière offensive pour promouvoir le rôle des femmes en politique et d'étouffer les discours haineux.

Je vous remercie de votre attention.

M. Gordan JANDROKOVIĆ, Président, Sabor, Croatie

Nous pouvons tous convenir qu'il existe un consensus clair sur le fait que les femmes doivent être égales aux hommes dans le processus décisionnel politique et public. L'engagement en faveur de l'égalité est une condition préalable à une véritable démocratie. Cependant, les indicateurs montrent qu'il n'est pas facile d'y parvenir, même lorsqu'il existe un consensus au sein de la société. Il existe un certain nombre d'obstacles à une participation plus durable des femmes au processus de prise de décision politique et publique. Des systèmes électoraux, du fonctionnement des partis politiques au rôle et aux valeurs préservés dans certains modèles familiaux.

Toutefois, je pense que le principal problème réside dans l'idée fautive selon laquelle l'égalité peut être réalisée sans un réel changement des mentalités et des comportements politiques des citoyens. D'où le déséquilibre constant entre le nombre de femmes et d'hommes dans la vie politique. Toutefois, la tendance s'améliore progressivement, mais pas aussi rapidement que nous l'aurions souhaité. Dans de nombreux pays, un certain nombre d'instruments de sauvegarde visant à abolir la discrimination et à protéger les femmes contre une participation inégale à la vie politique ont été introduits, tels que les médiateurs, les politiques nationales pour l'égalité des hommes et des femmes, ainsi que les lois spéciales sur l'égalité qui imposent un quota aux listes électorales.

Mais, malheureusement, même si la tendance s'accroît progressivement, l'écart entre les engagements et la réalité demeure. Il ne suffit donc pas de s'en remettre uniquement aux mécanismes de sauvegarde, aux quotas

et à la mise en œuvre de mesures positives. Nous devons adopter une approche différente pour changer les mentalités. Cela peut se faire, avant tout, par l'éducation des jeunes et par des mises en garde constantes contre les cas d'inégalité de traitement.

Au cours de la prochaine présidence croate de l'Union européenne, nous soulignerons tout particulièrement la nécessité de mettre en œuvre des politiques d'égalité axées sur des conditions de travail décentes pour les femmes.

Permettez-moi maintenant d'aborder la question des discours haineux contre les femmes en politique et dans le discours public. C'est généralement l'un des défis que nous rencontrons fréquemment en raison de comportements extrêmes, et dont la propagation a été facilitée par l'utilisation des moyens de communication numériques. Nous tous, hommes politiques, et en particulier les dirigeants des parlements nationaux, avons l'obligation de réprimer et de condamner toute forme de discours haineux. Notre tâche est de promouvoir à tout moment une approche positive et un dialogue politique bien argumenté et d'inviter constamment nos collègues à s'abstenir d'utiliser des termes inacceptables, y compris lorsqu'ils parlent de femmes parlementaires.

Chères et Chers Collègues, permettez-moi de conclure en disant que tous les membres de cette société, mais en particulier les responsables politiques, les personnalités publiques des médias, ont la responsabilité de créer un climat social qui condamne et décourage tout comportement haineux, intolérant et exclusif, et d'agir pour prévenir et sanctionner ce comportement. Je vous remercie.

M. Steingrímur J. SIGFUSSON, Président, Althingi, Islande

Je voudrais tout d'abord remercier mes bons collègues, M. BRUIJN et M. KAUFMAN, pour leurs présentations, et vous, chers collègues, pour votre contribution.

J'ai eu le plaisir de participer aux travaux de l'APCE en tant que membre de la délégation islandaise il y a une dizaine d'années et j'ai également présidé la Commission de l'égalité et de la non-discrimination de l'APCE, un sujet qui m'était alors très cher, et qui me l'est toujours.

Ce dernier thème de notre conférence est extrêmement important : les femmes en politique et le discours public. Outre le fait que les femmes sont sous-représentées en politique, il est également incontestable qu'elles traversent des moments plus difficiles en politique que les hommes. Cela est bien illustré, entre autres, par le fait que les femmes quittent généralement la vie politique plus tôt, après un laps de temps plus court que les hommes. Ainsi, elles ont, en moyenne, des expériences plus courtes, et elles sont donc moins susceptibles d'avoir autant d'influence que les hommes. Nous ne devons donc pas nous contenter de compter les têtes et d'examiner les proportions. Les femmes en politique sont-elles en mesure d'être aussi influentes qu'elles devraient l'être proportionnellement lorsqu'il s'agit de chiffres ? Et c'est là, je pense, qu'une partie du problème réside.

Le résultat de l'étude de l'APCE-IPU a été alarmant et a mis les choses en branle comme nous l'avons entendu de la Norvège, et maintenant nous sommes, à l'Althingi, le parlement islandais, en train d'entamer une enquête de la même manière, et nous espérons que les résultats seront un outil important pour nous dans le travail à accomplir. Malgré notre bilan apparemment très bon en Islande, en tête de la liste de l'indice de l'égalité des sexes année après année, nous avons certainement connu des ralentissements et des scandales.

Le mouvement *#MeToo* a ouvert des tiroirs remplis de secrets et a permis aux femmes de venir raconter leurs histoires de harcèlement horrible et d'abus sexuels. Les histoires de femmes politiques en Islande ont été une source d'inspiration. Nous avons donc décidé - et c'était peu de temps après mon élection à la présidence - d'organiser ce que l'on a appelé l'événement « *Barbershop* » au Parlement au début de l'année dernière. Le concept a été développé à l'origine en coopération entre l'Islande et le Suriname, dans le but d'encourager les hommes à aborder les questions importantes de l'égalité des sexes ; le mot « *Barbershop* » désigne le lieu de rencontre traditionnel des hommes. Il a ensuite été développé pour devenir un concept ou un événement mixte, comme c'était le cas en Islande.

Le salon de coiffure d'Althingi était un événement à huis clos pour les députés avec des spécialistes externes - à l'exclusion même de notre personnel - et fonctionnait selon les règles strictes de Chatham House. Initiés par des conférences de spécialistes, nous avons ensuite procédé en groupes de travail, d'abord séparés selon le genre et ensuite mixtes. À la fin, les groupes parlementaires ont affiché des promesses lors d'une séance ouverte aux médias. Le résultat tangible de cet événement a été, entre autres, la modification de notre code de conduite, en ajoutant des références spécifiques au harcèlement et à la violence sexuels et sexistes comme comportement inacceptable, un comportement qui ne sera pas toléré.

Malgré les promesses prometteuses, nous avons connu un scandale à la fin de l'année dernière où un petit groupe de députés a été observé en train de consommer de l'alcool dans un bar et de harceler verbalement des collègues femmes. Une invitée choquée au restaurant a enregistré l'affaire sur son portable et lorsque les enregistrements sont devenus publics, la nation a été choquée. Naturellement, cette triste affaire a également eu un impact sur la confiance du public dans le parlement, qui était en fait en hausse depuis la crise de 2008 en Islande. Cette leçon est une bonne illustration du fait bien connu qu'il ne suffit pas de faire des promesses, il faut aussi les tenir.

Avant de conclure, chers collègues, permettez-moi de vous rappeler l'invitation que je vous ai adressée plus tôt cet automne de nommer des femmes parlementaires pour participer au Forum mondial des femmes leaders de Reykjavik. Du 18 au 20 novembre, plus de 400 dirigeantes de plus de 70 pays, issues du monde politique, universitaire et économique, se réuniront à Davos, et nous appelons parfois cela le Davos des femmes.

Madame la Présidente, chers collègues, nous avons là une énorme responsabilité : celle de créer un environnement de travail sûr et sain pour tous les députés, en particulier pour nos collègues femmes.

Une démocratie qui ignore ou manque de la voix de la moitié de sa population ne peut pas être considérée comme une démocratie qui fonctionne bien. Rappelons-nous que les droits des femmes sont des droits humains, tout aussi importants et universels que le droit à la liberté d'expression ou d'opinion. Et en fait, enfin, il serait intéressant de faire une expérience pour que le monde entier soit dirigé par des femmes pendant les 50 prochaines années et de comparer les résultats avec ceux des 50 ou 100 dernières années derrière nous. Une chose est certaine : je ne pense pas qu'il y aura deux autres guerres mondiales si nous avons la chance de donner aux femmes une plus grande voix dans notre avenir commun.

Je vous remercie.

M. Jan Anthonie BRUIJN, Président, Eerste Kamer, Pays-Bas

Je tiens à souligner une fois de plus que c'est un grand plaisir pour moi d'être ici aujourd'hui. Étant donné que je préside le Sénat des Pays-Bas depuis près de quatre mois, cette réunion à Strasbourg marque ma première participation à une Conférence européenne des Présidents de Parlement. Ce fut une expérience merveilleuse et inspirante pour moi de rencontrer tant de mes collègues de toute l'Europe. Je voudrais également exprimer ma gratitude à nos hôtes de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et au Secrétariat pour avoir organisé cette conférence d'une manière aussi excellente.

En ce qui concerne le sujet de ce matin, je dois dire qu'après avoir lu le résumé de l'étude réalisée par l'UIP et l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, j'ai été choqué par les résultats. Le fait que des collègues et des fonctionnaires de sexe féminin aient été victimes de harcèlement sexuel sous une forme ou une autre, en si grand nombre, est horrible et inacceptable. Permettez-moi tout d'abord de dire que je suis parfaitement conscient que l'égalité entre les femmes et les hommes au sein et en dehors du Parlement n'est toujours pas réalisée. Un nombre croissant de personnes prennent conscience du fait que les femmes sont confrontées à bien plus qu'un simple recul historique pour les hommes, mais que les femmes en politique dans 45 pays européens sont victimes d'un harcèlement d'une telle ampleur est quelque chose que je n'avais pas réalisé, je dois l'avouer, avant de lire cette étude.

Chères et Chers Collègues, au Sénat des Pays-Bas, nous nous efforçons de faire de notre organisation un lieu de travail sûr et sécurisé. C'est pourquoi une étude sur le bien-être de notre personnel a été menée récemment. L'enquête, basée sur l'anonymat, concernait tous les membres du personnel et portait sur la vitalité, le stress, l'équilibre vie-travail, la discrimination ainsi que sur le harcèlement sexuel. Cela a montré que ces problèmes se posent toujours dans notre maison. Les résultats sont utilisés pour améliorer nos politiques afin que nous soyons en mesure de fournir le meilleur environnement de travail possible. Tous ceux qui travaillent dans notre Sénat (les politiciens, le personnel et les visiteurs) devraient se sentir en sécurité dans nos locaux, tant physiquement que psychologiquement. Nous essayons d'y parvenir en offrant une organisation ouverte et transparente où chacun devrait se sentir libre et en sécurité de dire ce qu'il pense en cas de harcèlement, tout d'abord en contactant des collègues et des personnes âgées. Au cas où ils ne se sentiraient pas suffisamment en sécurité au sein de votre organisation, nous mettons à leur disposition un confident externe, disponible à tout moment.

Chères et Chers Collègues, en tant qu'homme politique, je suis personnellement motivé par les efforts de la campagne du ruban blanc dont M. KAUFMAN a parlé avec tant de passion ce matin. La campagne du ruban blanc néerlandaise a été lancée en 2017 avec le soutien du gouvernement, et plus particulièrement du ministère de l'Éducation. En tant que personne physique et publique, je crois fermement qu'il est important de donner l'exemple. J'emporterai avec moi les suggestions et les idées présentées aujourd'hui. Dans la mesure du possible, nous chercherons des moyens de les mettre en œuvre pour améliorer notre organisation. En 2020, le Sénat néerlandais marque le 100e anniversaire de la première femme sénatrice de notre pays, Mme Carry POTHUIS-SMIT, qui a elle aussi fait l'objet de remarques et d'actions sexistes. Par la suite, son expertise a été respectée, bien qu'elle ait mentionné qu'au cours des 17 années où elle a siégé au Sénat, un sénateur n'a cessé de refuser de lui serrer la main, toutes ces années. Aujourd'hui, presque 100 ans plus tard, nous devrions pouvoir en rire comme d'un vestige du passé, mais la séance d'aujourd'hui prouve que ce n'est pas le cas et qu'il est important de continuer à parler de ces défis et de ce type de comportement.

Je vous remercie.

Baronne Susan GARDEN OF FROGNAL, Vice-Présidente, House of Lords, Royaume-Uni

C'est un grand privilège d'avoir l'occasion de prendre la parole devant ce grand Conseil sur un sujet d'une telle importance, et j'ai tenu à apprendre d'autres conférenciers comment, en tant que parlementaires, nous pouvons nous assurer que nous sommes tous protégés lorsque nous faisons notre travail.

Cent ans après que les premières femmes aient obtenu le droit de vote au Royaume-Uni, il est inquiétant de constater que les femmes en politique sont de plus en plus la cible de la haine. Nous entendons parler de menaces quotidiennes de viol et de meurtre et de femmes parlementaires qui ont besoin de protéger leur foyer et de se protéger dans l'exercice de leurs fonctions publiques. Pourtant, ce sont des gens que l'électorat a choisi de représenter pour parler en leur nom, pour répondre à leurs préoccupations. Quelque chose a terriblement mal tourné si les politiciens sont perçus comme des proies faciles pour les abus.

Au Royaume-Uni, nous avons eu le meurtre tragique, en juin 2016, de la parlementaire Jo COX, une jeune, mère de deux enfants, brillante, très aimée et respectée, qui a été tuée dans la rue alors qu'elle s'apprêtait à rencontrer ses électeurs. Son assassin n'était pas sain d'esprit, mais il estimait pouvoir justifier ses actes en raison des messages négatifs diffusés par les médias au sujet des politiciens corrompus.

Entre-temps, le débat sur Brexit a débouché sur un discours de colère dans notre pays. Au fur et à mesure que les positions des gens se sont durcies, l'impatience et la colère ont augmenté. Les menaces de mort et de viol sont souvent proférées via les réseaux sociaux, qui permettent l'anonymat. Une mesure serait certainement de s'assurer que tout courriel, tweet ou message dévoile l'origine du lâche qui l'a envoyé. Les gens y réfléchiraient à deux fois s'ils savaient qu'en envoyant d'horribles messages, ils pourraient être immédiatement identifiés et contestés.

Les Nations Unies et ce Conseil ont entrepris des études sur la violence à l'égard des femmes, en particulier en politique, où les femmes doivent mettre la tête au-dessus du parapet. Ils doivent être reconnus par ceux qui les élisent et par ceux qu'ils servent. Il s'agit d'une question internationale, à laquelle nous devons tous nous attaquer d'urgence.

J'aimerais donc souligner quatre choses que les parlements nationaux peuvent faire dans ce domaine. Tout d'abord, nous pouvons exposer l'ampleur du problème. L'année dernière, le Parlement britannique a entrepris son tout premier audit parlementaire bicaméral sensible à la dimension de genre en utilisant une boîte à outils d'auto-évaluation développée par l'Union interparlementaire. Notre Comité mixte des droits de l'homme a également publié récemment son rapport sur le niveau actuel de menace et d'abus à l'égard des parlementaires en général. Les preuves qu'il a reçues sont affligeantes. Il en va de même pour la conclusion du Comité : il est possible que les abus se soient normalisés. Comme le dit le Comité, il ne s'agit pas seulement de protéger nos politiciens, il s'agit d'assurer l'avenir de notre démocratie.

Deuxièmement, en ce qui concerne la question du soutien efficace, nous avons dû, au Royaume-Uni, protéger certains parlementaires et leur famille par des mesures telles que des boutons de panique et la protection de la police. Tous les parlementaires reçoivent des conseils personnels en matière de sécurité, tout comme leur personnel.

Troisièmement, en tant que parlementaires, nous avons le devoir de légiférer au besoin. Le Royaume-Uni s'est attelé à la lutte contre les crimes haineux en ligne en tant qu'éléments de preuve et a examiné la question dans le Livre blanc sur les préjudices en ligne. Et le gouvernement a demandé à la Commission du droit d'examiner la législation sur les crimes haineux. Nous savons que les infractions en ligne sont aussi graves que les infractions hors ligne.

Au Royaume-Uni, une législation est en place pour lutter contre les *trolls* sur Internet, contre le cyberharcèlement et le harcèlement, et les auteurs de comportements grossièrement offensants, obscènes ou menaçants. Un nouveau centre des crimes haineux de la police en ligne est en cours de création afin d'améliorer la réponse de la police aux victimes de crimes haineux en ligne, mais nous avons besoin de connaître l'identité des auteurs. Le Royaume-Uni a également soutenu l'initiative de la Commission européenne avec l'industrie en vue de convenir d'un code qui prévoit la suppression des contenus illicites dans un délai de 24 heures. Nous voulons un internet libre, ouvert et sûr, mais devant toutes les preuves de haine fondée sur la race, le sexe, la religion et la sexualité nous avons besoin d'un régulateur qui aura le pouvoir de demander des rapports de transparence aux entreprises.

Quatrièmement, et c'est peut-être le plus important, en tant que parlementaires, nous avons le devoir d'assurer une meilleure éducation pour que, dès leur plus jeune âge, les enfants apprennent à se respecter mutuellement, à gérer les différences, à ne pas blesser les autres et à comprendre les dommages que cela peut causer à ceux qui se trouvent du mauvais côté des abus. Nous avons encore beaucoup de chemin à parcourir, mais il est vital que nous construisions une communauté solidaire si nous voulons que les femmes réalisent leurs talents et leurs aspirations et entreprennent le travail des hommes politiques.

Chers collègues parlementaires, je crois fermement au principe selon lequel nous devrions être le changement que nous voulons voir. Au début de mon intervention, j'ai fait référence à Jo COX, qui a été sauvagement assassinée dans l'exercice de son métier, qu'elle aimait. Jo COX a dit un jour : « Nous sommes beaucoup plus unis et nous avons beaucoup plus en commun que les choses qui nous divisent ». C'est dans cet esprit que nous devons veiller à ce que les femmes puissent jouer un rôle de plus en plus important en politique, dans la vie publique et dans le discours.

Merci.

M. Andreas NORLÉN, Président, Riksdag, Suède

En tant que Président du Parlement suédois, je considère bien entendu qu'il est de mon devoir de promouvoir l'égalité des sexes parmi les députés. Je crois fermement que les électeurs sont en droit d'attendre d'un Parlement un environnement de travail qui réponde aux besoins des femmes et des hommes. Il devrait bien entendu être possible pour un représentant élu de s'acquitter pleinement de sa mission, qu'il s'agisse d'une femme ou d'un homme membre d'un Parlement.

Le Parlement suédois est composé de 47 % de femmes et de 53 % d'hommes. Le Cabinet suédois compte 23 ministres : 12 femmes et 11 hommes. Nous avons parcouru un long chemin en ce qui concerne l'égalité des sexes en chiffres et nous avons désormais un Parlement où les hommes et les femmes disposent des mêmes chances. Le Groupe de travail du Parlement suédois sur l'égalité des sexes est présidé par l'un des vice-présidents et se compose d'un député de chacun des huit partis représentés au Parlement.

Le groupe a mené une enquête sur l'égalité des sexes au Parlement suédois au cours de la dernière période électorale. Cette enquête montre que les parlementaires, hommes comme femmes, estiment qu'ils ont les mêmes chances lorsqu'il s'agit d'exercer une influence et d'avoir un impact politique. Cependant, les jeunes femmes qui sont députées, ont le sentiment d'être confrontées à plus de défis. Elles ont le sentiment que leurs compétences sont davantage remises en question, elles rapportent des problèmes de domination et de comportements abusifs.

Un autre facteur à prendre en compte est celui des menaces et des agressions verbales, principalement par le biais des réseaux sociaux. Cela s'applique aussi bien aux femmes qu'aux hommes, mais prend des formes différentes selon le genre. Les députées les plus jeunes y sont, une fois encore, particulièrement exposés.

Mesdames et Messieurs, en 1918, le Parlement suédois a pris la première décision d'introduire le suffrage universel et égalitaire. Il y a 100 ans, les femmes luttait pour le droit de faire entendre leur voix lors des élections. Les femmes d'aujourd'hui luttent pour faire entendre leur voix dans le débat public sans recevoir en retour des menaces ou de la haine.

En Suède, un quart des élus des parlements locaux, régionaux et nationaux se déclarent touchés directement par les menaces, le harcèlement et la violence. Il n'est malheureusement pas rare qu'ils s'autocensurent sur des questions sensibles mais ces agressions vont surtout causer un problème à plus long terme. Si le harcèlement et les propos haineux font de plus en plus partie de la vie quotidienne d'un politicien, le nombre de personnes prêtes à assumer une telle tâche - surtout les femmes-, ne pourra que diminuer.

Chers collègues, je salue vivement le travail de l'APCE à cet égard, par exemple, la campagne *#NotInMyParliament*. L'enquête menée par l'APCE et l'UIP nous a fourni des chiffres éloquentes : nombre élevé de remarques sexistes, violence psychologique et harcèlement sexuel à l'encontre des femmes. La politique reflète les évolutions de la société à cet égard.

Dans cet esprit, nous assumons les tâches énoncées dans la Résolution 2274 de l'APCE qui vise à promouvoir des parlements exempts de sexisme et de harcèlement sexuel. Ensemble, grâce au travail interparlementaire, nous pouvons apprendre les uns des autres. La Présidente du Stortinget nous a donné un aperçu important et elle a accueilli une table ronde nordique à Oslo il n'y a pas si longtemps sur cette question. J'apprécie cet échange d'expériences et d'idées.

Un aspect qui a déjà été mentionné est l'importance de faire de l'égalité des sexes une question qui concerne tout le monde. Elle s'applique aussi bien aux hommes qu'aux femmes. Je pense que l'une des choses les plus importantes qui peuvent être faites pour mettre fin au harcèlement et aux menaces contre les femmes en politique est d'en faire également une priorité pour les hommes. L'une des valeurs fondamentales de la démocratie, spécifiquement mentionnée dans divers documents du Conseil de l'Europe, est que les êtres humains sont égaux en valeur et en droits. Les droits des femmes sont des droits humains. Les violations des droits des femmes sont des violations des droits humains et des violations de la démocratie elle-même.

Nous - qui sommes des hommes et croyons que les hommes et les femmes devraient disposer de chances égales dans la société en général, et en politique en particulier - devons élever la voix et utiliser nos positions de pouvoir pour montrer que toute forme de discrimination ou de harcèlement contre les femmes parlementaires est absolument inacceptable, et franchement honteuse. C'est notre tâche. Après tout, nous avons tous ici des postes importants. Que faisons-nous avec le pouvoir que nous avons entre nos mains ?

Je vous remercie.

Mme Maja GOJKOVIĆ, Présidente, Assemblée nationale, Serbie

Je suis vraiment ravie d'avoir l'occasion de vous saluer aujourd'hui également, au nom de l'Assemblée nationale de la République de Serbie, et je suis particulièrement heureuse que, dans le cadre de cette partie importante, la Conférence des Présidents de parlement soit consacrée à l'égalité des sexes et en particulier aux discours de haine envers les femmes en politique.

Souvent, lorsque nous parlons d'égalité des sexes dans nos sociétés, nous nous concentrons sur les questions importantes de la lutte contre la violence à l'égard des femmes, de l'indépendance économique, de la représentation politique, alors qu'il arrive fréquemment que les discours de haine soient ignorés ou que nous, les femmes politiques, pensions pouvoir aborder cette question par nos propres moyens. C'est pourquoi je pense que la campagne du Conseil de l'Europe « Not In My Parliament » est extrêmement importante pour sensibiliser les parlements de l'ensemble de notre continent européen à l'importance de mettre l'accent sur le discours de haine auquel sont confrontées les femmes politiques et parlementaires dans nos pays, et à cette occasion, permettez-moi de réaffirmer que je soutiens fermement cette lutte commune.

Mesdames et Messieurs, permettez-moi, en tant que femme de longue date en politique, de profiter de cette occasion pour partager mon expérience avec vous. Tout d'abord, je tiens à souligner à quel point je suis heureuse qu'aujourd'hui, en République de Serbie, à l'Assemblée nationale, il y ait 94 femmes parlementaires, ce qui représente près de 38 % de députés. Dans nos parlements, nombreuses sont les femmes qui sont à la tête de commissions, de délégations parlementaires. Je m'en réjouis d'autant plus que, lorsque je suis entrée en politique au début des années 1990, j'étais l'une des plus jeunes femmes parlementaires et je n'étais qu'une parlementaire sur dix à l'époque et, en tant que première femme directement élue maire dans l'histoire de la Serbie - j'ai été élue maire de Novi Sad, ma ville natale -, je voudrais dire que, en Serbie comme ailleurs en Europe, il est nécessaire de disposer d'une représentation locale de femmes.

Toutefois, lorsque je parle des obstacles et des défis auxquels sont confrontées les femmes politiques et parlementaires, je dois dire qu'en ma qualité de Présidente de l'Assemblée nationale, j'ai aussi été personnellement confrontée à certains de ces défis. Je fais ici principalement référence aux préjugés à l'égard des femmes en politique. J'ai souvent été la cible de commentaires misogynes. Vous savez, l'essence de ces commentaires n'était pas de critiquer mon travail, mais il s'agissait souvent tout simplement d'insultes inappropriées qui avaient une connotation misogyne.

Et comme beaucoup d'autres femmes exerçant des fonctions publiques, j'ai été traitée différemment par les médias que d'autres hommes politiques. Cela signifie que les médias se soucient beaucoup plus de notre apparence physique et de ce que nous portons, de ce que nous faisons et qu'ils ne se soucient pas de ce que nous avons accompli. Je dis souvent au public serbe que les médias en Serbie se soucient plus de ce que je porte sur la tête que de ce que j'ai dans la tête. En tant que femme politique, ce qui m'importe le plus - outre le soutien à mon parti, qui est incontestable -, c'est le soutien des femmes en général, des femmes ordinaires, car il me donne une force spéciale pour continuer mon travail. Parce que nous, les femmes politiques, nous sommes la voix de ces femmes, et nous sommes celles qui devons donner l'exemple qu'il n'y a pas d'abandon malgré les difficultés de certaines situations. Ce n'est que de cette manière que nous pourrions travailler ensemble à la construction de sociétés dans lesquelles nous serons toutes et tous pleinement égaux.

Permettez-moi, Mesdames et Messieurs, de souligner qu'au cours des dernières années en Serbie, nous avons réussi à faire des progrès significatifs et à briser de nombreux tabous. Les résultats sont évidents : un plus grand nombre de femmes représentées, car les femmes en Serbie aujourd'hui occupent de nombreuses fonctions officielles importantes, et nous avons une plus grande visibilité. Notre société est très sensible aux besoins et aux problèmes auxquels les femmes sont confrontées.

Aujourd'hui, en Serbie, les femmes ont parvenus à occuper les positions dirigeantes telles que chef de gouvernement, chef de l'Assemblée nationale, de la Banque nationale de Serbie et de la Cour constitutionnelle de Serbie. En outre, les femmes dirigent le Ministère public et le Parquet chargé des crimes de guerre et s'acquittent de nombreuses autres tâches à responsabilités. Nous plaisantons en disant que le Président de la République est le seul homme à occuper un poste important en Serbie est. Mais nous ne pouvons pas nous arrêter là. Ce qui reste à faire, c'est l'adoption d'une nouvelle loi plus moderne sur l'égalité des sexes. Ce sera une occasion d'impliquer les médias, qui ne doivent pas encourager la discrimination, les préjugés et les stéréotypes sexistes à l'égard des femmes.

En tant que Présidents de parlement, nous devons envoyer un message fort et clair : sans les femmes et notre savoir et notre créativité potentiels, il n'y a pas d'avenir meilleur dans aucun segment de nos sociétés individuelles et dans l'ensemble de notre continent. Dans le même temps, je suis profondément convaincue que nous, les femmes en politique, devons développer davantage la solidarité entre nous et donner ainsi le bon exemple à toutes celles qui ont voté pour nous.

Je vous remercie beaucoup.

M. Angelo FARRUGIA, Président, Il-Kamra Tad Deputati, Malte

Je me sens privilégiée de m'adresser également à cette conférence sur ce thème particulier parce que, venant d'un petit pays comme Malte, nous avons aussi d'importantes positions de femmes localement et à l'étranger. Par exemple, la première femme commissaire européenne élue pour l'égalité entre les femmes et les hommes est Helena DALLI, Maltaise. Nous avons aussi, par exemple, l'actuelle présidente du GREVIO, qui est le groupe d'experts sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, en conséquence, bien sûr, de la convention d'Istanbul : elle est également maltaise. Il s'agit de la docteur Marceline NAUDI. Nous avons aussi d'autres femmes qui occupent des postes importants à l'étranger. En écoutant Michael KAUFMAN, qui présentait le sujet aujourd'hui, venant du Canada, je me souvenais aussi de ma bonne amie Susan BARNES. C'était une femme parlementaire, également membre du gouvernement du Parti libéral au Canada à l'époque.

Cependant, nous avons aussi des présidentes de sections locales des républiques. Récemment, nous avons eu une femme Présidente de la République. Nous avons également une majorité de députées européennes au Parlement européen. Cependant, en avons-nous fait assez ? Non. Nous avons également un déficit dans notre Parlement. Nous avons donc récemment publié un document de consultation sur l'équilibre entre les sexes au Parlement. Nous avons eu beaucoup de documents de consultation avec tout le monde afin de nous assurer de présenter des propositions législatives claires.

À vrai dire, nous avons déjà préparé un amendement à la Constitution, qui prévoit qu'aux prochaines élections, aux prochaines élections générales, si la représentation des femmes est inférieure à 40 pour cent, il y aura un mécanisme - constitutionnel - pour être représenté au moins à 40 pour cent au Parlement. C'est quelque chose dont les deux parties - les deux principaux partis - discutent actuellement à Malte et j'espère que nous parviendrons à un accord afin de veiller à ce que l'équilibre entre les sexes soit respecté au parlement.

Une autre question est le projet de loi sur l'égalité, qui a été présenté il y a quelques mois à Malte et qui, bien sûr, est d'une importance capitale parce que nous traitons ici de divers domaines de la vie pour promouvoir l'égalité, prévenir la discrimination et établir un cadre général pour l'égalité de traitement en matière d'emploi pour les femmes et hommes.

Ce sont tous des domaines que nous devons aborder et que nous abordons. Mais je dirais que le plus important, chose que suis très heureux de vous annoncer aujourd'hui et d'annoncer au Parlement maltais, est que nous avons convenu qu'il devrait y avoir un discours concernant la problématique de la haine, ainsi qu'une unité des crimes haineux afin de s'adresser également aux femmes qui, psychologiquement, sont victimes de discours ou de crimes haineux. Elles doivent également être assistées juridiquement, le cas échéant, afin de résoudre ce problème.

Nous ne pouvons nous contenter d'en parler. Nous devons nous assurer de faire les bonnes réformes afin de régler ce problème. Nous ne disons pas que nous allons avoir le contrôle sur ce qui se passe sur les réseaux sociaux ou Facebook, etc. Mais il est de notre responsabilité - chaque parlementaire, chaque représentant du public - de nourrir la responsabilité qui est la nôtre face à la radicalisation, y compris les cas de racisme.

Tous les domaines que j'ai évoqués, d'une importance capitale, sont donc une conséquence de la Convention d'Istanbul que nous avons ratifiée en 2014, et complètent la Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'égalité des sexes de 2018-2023.

Je vous remercie beaucoup.

Séance de conclusions

Mme Liliane MAURY PASQUIER, Présidente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

Mes Chères et Chers Collègues,

La liste des oratrices et des orateurs est ainsi épuisée. Nous devons donc clore à présent le débat sur le troisième thème en discussion. J'aimerais remercier, ici, l'ensemble des intervenantes et des intervenants pour la qualité de leur contribution et toutes les personnes présentes pour leur écoute attentive.

Je vais à présent présenter un résumé, autant que faire se peut, de nos débats d'hier et d'aujourd'hui. Chère

Présidente, Cher Président,

Chères et Chers Collègues,

À l'issue de ces deux journées de conférence, voici quelques éléments de conclusion, il me sera évidemment impossible de tout restituer tant nos débats ont été riches mais je tiens en premier lieu à vous remercier, toutes et tous pour vos interventions nombreuses, qui ont contribué à enrichir notre réflexion commune autour des trois thèmes qui ont fait l'objet de nos discussions.

Dans tous nos échanges, le 70e anniversaire du Conseil de l'Europe a été un élément unificateur et un cadre de référence créé sur les décombres de la Seconde Guerre mondiale, fondé sur les valeurs la démocratie, des droits humains et de l'État de droit. Le Conseil de l'Europe s'est constitué au fil des sept décennies de son existence un immense acquis, auquel notre Assemblée a largement contribué. Nous pouvons donc être fiers du chemin accompli et des normes établies, dont beaucoup sont pionnières à l'échelle mondiale. Mais n'oublions pas, et c'est je crois, ce que je tiendrai comme le fil rouge des trois thèmes que nous avons débattus, que les droits humains, l'État de droit et la démocratie ne sont jamais acquis. Nous devons les défendre toujours et encore, les promouvoir, continuer à les développer et à ne pas les laisser s'éroder. C'est notre responsabilité et nous avons, au sein de notre maison commune européenne, les outils pour le faire.

Nos discussions ont également démontré que la mission politique du Conseil de l'Europe de construire une unité plus étroite entre les États européens, afin de promouvoir les droits humains, la démocratie et l'État de droit, est aujourd'hui plus légitime et importante que jamais. Et cette mission, nous devons la mener ensemble, unis dans la diversité.

Mes Chères et Chers Collègues, voici donc les conclusions sur chacun des thèmes dont nous avons débattu. S'agissant du premier thème « Notre maison commune européenne les 70 prochaines années », le nombre et la richesse des interventions montre, non seulement, la multiplicité des questions, auxquelles sont confrontées nos sociétés et la complexité des défis qui se pose pour notre avenir, mais aussi tout l'intérêt que nous avons à y faire face ensemble. Dans le même temps, vos interventions ont rappelé les capacités du Conseil de l'Europe à s'adapter, à innover, et avoir, souvent, une longueur d'avance tout au long de son existence.

Cette faculté à être aussi active qu'inventive pour la défense de valeurs humanistes et démocratiques est certainement l'une des forces de notre organisation, face aux enjeux de demain. Les défis évoqués touchent à tous les domaines de la vie et grand nombre d'intervention concernaient les réponses que nous devons encore apporter à des phénomènes, tel que la montée du populisme et des extrémismes, le racisme, la xénophobie et l'intolérance, la lutte contre les propos haineux, les fake news ou infox et la manipulation des informations, les inégalités croissantes, la pauvreté et la marginalisation, voire l'exclusion de certaines citoyennes et citoyens, les difficultés à faire face aux flux migratoires, la rupture entre la ville et la campagne, le terrorisme, les tendances autoritaires, la corruption et transformations en cours et à venir dues à la numération et à l'utilisation croissante de l'intelligence artificielle, les questions bioéthiques, le changement climatique, et certainement d'autres.

Vous avez rappelé que face à ces défis, notre maison commune est déjà forte, solide. Elle dispose de fondations lui permettant de promouvoir l'unité dans la diversité car elle repose sur le socle des valeurs communes de la démocratie, des droits humains et de l'État de droit. La Convention européenne des droits de l'homme et la jurisprudence de la Cour constituent sa pierre angulaire. Vient ensuite tout l'acquis conventionnel qui forme sa charpente. Vous avez été nombreuses et nombreux à citer, entre autres progrès obtenu grâce aux conventions du Conseil de l'Europe : l'abolition de la peine de mort, le recul de la torture ; le renforcement des droits sociaux, des droits des femmes, des enfants ou des personnes appartenant aux minorités.

Notre maison commune est en outre dotée de fenêtres et de portes vers le monde extérieur qui nous permettent de tenir compte des réalités mondiales, et surtout, d'entretenir un dialogue privilégié avec nos pays voisins et d'autres organisations internationales. Enfin, à l'intérieur de notre maison commune, existe un espace crucial de dialogue pluraliste entre égaux, un forum paneuropéen essentiel où chacune, chacun a les mêmes droits et obligations. Au cours de notre échange, plusieurs intervenantes et intervenants ont fait allusion au risque d'apparition de fissures dans les murs de cette maison car des conflits ouverts ou gelés persistent sur notre continent et le droit international y est mis à rude épreuve. La diversité des points de vue ne facilite pas toujours l'entente et parfois, même nos valeurs communes, sont remises en question. Nous nous sommes demandé : notre maison commune sera-t-elle à l'épreuve des séismes ou des intempéries que nous rencontrons, saura-t-

elle résister face aux défis de notre époque et à ceux, imprévisibles, à venir, et vous avez répondu, avec conviction, « oui » car nous sommes unis, nous sommes plus fortes et plus forts ensemble.

Le Conseil de l'Europe a déjà démontré avec force sa capacité à vivre en adéquation avec son époque, mais il faut s'adapter au monde qui change. Vous avez souligné que pour résister au temps, les maisons doivent être entretenues, elles ont besoin de notre investissement, et nos parlements nationaux ont un rôle fondamental à jouer afin de réaliser les ambitions que vous avez énumérées. En effet, de nombreuses interventions ont insisté sur la nécessité de promouvoir encore plus l'unité entre les États membres, sur l'importance d'une approche multilatérale, sur notre devoir commun, de nous mobiliser constamment, pour la défense de valeurs qui sont les nôtres, puisque rien n'est jamais acquis.

Vous avez aussi souligné qu'il faut redoubler d'efforts pour renforcer la confiance des concitoyennes et concitoyens dans la démocratie. Une Europe unie et solidaire nécessite de notre part, à toutes et tous, écoute et dialogue. Tout comme, il y a 70 ans, le dialogue et la coopération doivent nous permettre aujourd'hui de restaurer notre confiance mutuelle, confiance qui cimentent notre œuvre commune.

Vous avez mise en exergue l'importance des mécanismes de suivi et de réaction commune pour répondre de manière plus efficace, lorsque les principes fondamentaux de notre Organisation sont remis en cause. Comme vous le savez, l'Assemblée parlementaire travaille avec le Comité des Ministres et la Secrétaire Générale pour avancer dans ce sens. Enfin plusieurs interventions rappellent que les États membres doivent réaffirmer leur engagement politique envers le Conseil de l'Europe et le doter de ressources, notamment budgétaires, qui sont à la hauteur des missions qui lui confie, au sein de nos parlements nationaux.

Nous devons veiller attentivement à cette question. Grand nombre d'entre vous l'ont rappelé, ne perdons jamais de vue que nous sommes ici au service de nos concitoyennes et de nos concitoyens. Ce sont elles, ce sont eux, qui sont les bénéficiaires de notre action commune, en tant que parlementaires, et c'est à nous de leur redonner confiance en la démocratie, en nos démocraties. Pour cela, nous devons également impliquer les jeunes, les écouter, les entendre et leur donner une voix, au sein de nos institutions démocratiques. Mes Chères et Chers collègues, cela m'amène à revenir sur l'architecture de notre maison commune, notamment son toit. La mission qui nous est confiée, au sein du Conseil de l'Europe, œuvrer pour une grande unité dans nos États membres, est une mission permanente. Cela veut dire que la hauteur du toit de notre maison n'aura pour limite que nos ambitions communes. Mettons-nous d'accord pour garder toujours un puits de lumière dans ce toit afin de pouvoir tourner régulièrement nos yeux vers le ciel, vers ses 12 étoiles si chères, à Vaclav Havel, ces 12 étoiles prometteuses d'un meilleur avenir, unies et unis dans toute notre diversité, au sein du Conseil de l'Europe. Mesdames et Messieurs, j'en arrive maintenant au deuxième thème de la conférence, la mise en œuvre des programmes 2030 de l'ONU et de ses objectifs de développement durable.

Mes Chères et Chers Collègues, notre débat a mis en évidence, d'une part, que le développement durable est au cœur de nos préoccupations et que d'autre part, le programme de développement durable à l'horizon 2030 nous propose une réponse intégrée face au défi inégalé auquel nos sociétés sont confrontées. En revanche, nous avons encore des progrès à faire pour atteindre ces objectifs. Nous devons donc impérativement accentuer nos efforts. Trois conclusions principales ressortent clairement, me semble-t-il, de nos discussions. Premièrement, nous sommes toutes et tous d'accord sur l'importance primordiale du programme 2030 et sur la priorité qu'il convient de donner à la mise en œuvre intégrée des objectifs de développement durable. Nous sommes toutes et tous concernés, aucun pays ne pourra relever tout seul ces défis. Deuxièmement, nos parlements, piliers du système institutionnel de la démocratie, et dépositaires de la légitimité démocratique doivent s'impliquer pleinement dans cette mise en œuvre, lui redonner l'impulsion politique nécessaire et assumer, au niveau national, le rôle de véritables champions de la transformation, car le temps presse.

Troisièmement, les enceintes parlementaires multilatérales comme notre assemblée, au niveau européen et l'Union interparlementaire, sur le plan global, offrent un cadre très utile pour le partage d'expérience et de meilleures pratiques, en matière de renforcement de la contribution parlementaire à la réalisation des objectifs de développement durable. Nous devons rester mobilisés pour que le programme 2030 puisse être un succès. Ce programme 2030 reflète la prise de conscience au niveau global, de la crise profonde et multiforme de la société humaine. Les 17 objectifs de développement durable ODD visent à s'attaquer aux problèmes majeurs de société, tels que la pauvreté, la faim, les maladies, la discrimination, les inégalités, la dégradation de l'environnement. Beaucoup d'entre vous ont soulevé l'importance cruciale de combattre le changement climatique mais aussi de combattre les inégalités entre les pays, dans nos pays respectifs, entre femmes et hommes et toute sorte de discriminations, pour ne laisser personne de côté. Plusieurs interventions ont souligné le lien direct entre les ODD et le respect des droits humains et de l'État de droit, qui sont au cœur de nos activités, ici dans cette assemblée. La mise en œuvre des ODD, la responsabilité des États, y compris des parlements. Son succès dépendra de l'engagement continu et accru de la part des autorités nationales à tous les niveaux, ainsi que de la sensibilisation du public sur ses enjeux et sur le prix à payer en cas d'échec. Vous avez rappelé que les parlements ont un rôle clé à jouer dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable, au niveau national. Ils sont en particulier bien placés pour contribuer à renforcer l'adhésion nationale et locale à ses objectifs, qui reste encore un enjeu. Pour cela, ils doivent intégrer la dimension de ses objectifs dans l'exercice de leurs fonctions législatives, budgétaires et de contrôler, comme beaucoup d'entre vous l'ont souligné. Les parlements doivent, par ailleurs, être pleinement associés à la définition des priorités nationales et à la

coordination des politiques de mise en œuvre des ODD, y compris l'orientation de la politique d'aide au développement. Nos parlements permettent, aussi bien à la majorité qu'à l'opposition, d'exprimer leurs priorités respectives. L'inclusivité est notre force, il faut que nous mobilisions, en tant que parlementaires, tous les acteurs, et que nous donnions voix à leurs rêves, en particulier aux femmes et aux jeunes, y compris les enfants, qui représentent plus de la moitié de l'humanité.

Vous avez mentionné plusieurs instruments novateurs intéressants, dans ce contexte. Par exemple, une commission mixte dédiée aux ODD dans un parlement bicaméral, des auditions publiques avec participation du secteur privé et de la société civile, ainsi que la présentation de contributions nationales volontaires dans vos parlements. Malheureusement, selon l'Union interparlementaire, tous les parlements ne sont pas encore impliqués dans ses activités pourtant si importantes, mais ce n'est jamais trop tard pour bien faire.

Plusieurs d'entre vous ont critiqué la remise en question du multilatéralisme et des valeurs défendues par les Nations Unies et le Conseil de l'Europe qui constituent pourtant la condition sine qua non du développement durable. La diplomatie parlementaire inclusive, au sein de nos enceintes parlementaires multilatérales, garantit un pluralisme effectif et nous aide à faire face à nos défis, dans une logique de partenariat.

Les parlementaires sont, par nature, les intermédiaires entre le peuple et l'État. Ils se doivent de contribuer à sensibiliser la société aux défis du développement durable et à promouvoir un comportement individuel et collectif responsable. Ils doivent œuvrer plus activement à animer un débat public large et inclusif sur les questions liées au développement durable et en accroître la visibilité nécessaire pour garantir un large soutien au sein de la population. En particulier, les parlementaires devraient soutenir la mobilisation des enfants et des jeunes, en faveur du développement durable, et les impliquer dans le débat public. Nous ne réussirons pas sans leur engagement.

Il ne nous reste que 10 ans pour accomplir ce programme, le plus ambitieux de l'humanité, afin d'arriver à construire une planète inclusive et solidaire, et de nous mettre incessamment au travail pour redonner de l'élan à la mise en œuvre du programme 2030.

Mes Chères et Chers Collègues,

J'en arrive maintenant aux conclusions sur le troisième thème « Les femmes en politique et le discours public : quel rôle les parlements nationaux peuvent-ils jouer dans la lutte contre la montée du harcèlement et du discours de haine à l'encontre des femmes politiques et parlementaire ? ».

Lors de nos discussions, et en choisissant déjà ce thème de débat, nous avons pris note des progrès accomplis dans le domaine de l'égalité, de la participation et de la contribution des femmes à la vie politique et publique. Nous avons également rappelé l'importance de l'objectif 5 des objectifs de développement durable qui vise également à mettre fin dans le monde entier à toutes les formes de discrimination à l'encontre des femmes, des filles et à éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violences faites aux femmes et aux filles.

Nous avons regretté que la prévalence de la violence psychologique, y compris des remarques sexistes, l'intimidation et les menaces, ainsi que la violence physique et le harcèlement sexuel, exercent un effet dissuasif sur l'engagement des femmes en politique. Par conséquent, nous avons unanimement dénoncé la montée du harcèlement et du discours de haine à l'encontre des femmes politiques et parlementaires et nous avons exprimé notre détermination à agir pour y mettre fin.

C'est à nous, présidentes et présidents des parlements, ainsi qu'à nos collègues parlementaires, qu'il appartient de faire en sorte que notre institution, le parlement devienne exemplaire en matière de lutte contre le sexisme, le harcèlement et la violence à l'égard des femmes politiques et parlementaires, ce qui encouragera une participation plus importante des femmes au processus démocratique. Nous devons nous battre pour plus d'égalité au sein de nos parlements, condition sine qua non d'une lutte plus efficace contre les violences faites aux femmes, en politique et en général. Nous disposons de divers moyens d'action nous permettant d'aller dans cette direction. La voie à suivre pour un parlement sans sexisme et son harcèlement est clair. Il s'agit de faire preuve de leadership politique en dénonçant les comportements sexistes, le harcèlement sexuel et la violence fondée sur le genre, de faire de l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines une priorité politique, et de mobiliser les ressources nécessaires à cet effet, de mener des campagnes de sensibilisation sur le modèle de la campagne #PasDansMonParlement et de prendre connaissance de l'ampleur du sexisme, du harcèlement et la violence des femmes dans les parlements pour adapter au mieux les moyens de lutte, mener des enquêtes au sein de chaque parlement national, et d'en diffuser les résultats, de mettre en place des mécanismes de plaintes et d'enquête indépendants appropriés et confidentiels, afin que les victimes de harcèlement et d'agression puissent bénéficier de services d'aide et de conseils sur leur droit ; d'établir des sanctions disciplinaires pour en finir avec l'impunité des auteurs d'actes de harcèlement sexuel et de violence à l'égard des femmes, de promouvoir une culture parlementaire qui permette à toutes et tous, les parlementaires de prendre pleinement conscience de leur rôle de modèle et d'agir en conséquence, de proposer des formations sur la lutte contre le sexisme et le harcèlement à l'intention des parlementaires, et du personnel parlementaire, de rendre obligatoire une formation sur le code de conduite et l'éthique, de reconnaître la contribution et l'engagement des hommes, et le fait qu'ils font partie des solutions, pour permettre d'atteindre l'égalité femme-homme, de promouvoir enfin des programmes éducatifs sur l'égalité entre les femmes et les hommes, dès le

plus jeune âge.

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe est une plateforme importante, aussi bien pour la coopération entre les parlements nationaux, qu'avec d'autres réseaux parlementaires régionaux et internationaux : utilisons-la pour forger des alliances, renforcer la coopération, échanger sur les mesures et les initiatives positives, et accroître l'impact de notre travail pour atteindre notre objectif commun de parlements et d'une société sans sexisme ni harcèlement sexuel.

Chère Présidente et Cher Président,

Mesdames et Messieurs,

Mes Chères et Chers Collègues, nous sommes arrivés à la fin de nos débats, j'aimerais à nouveau vous remercier toutes et tous pour nos excellentes discussions. La défense et la promotion des droits humains, de la démocratie et de l'État de droit sont un chantier ouvert, et je l'ai dit, la construction de notre maison est loin d'être terminée. À l'heure des remerciements, je ne vous voudrais pas manquer de remercier également toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette conférence, tout le personnel, qui a mis tout en place pour que cette conférence puisse se dérouler dans d'excellentes conditions et sans lesquels nous n'aurions rien pu faire, à commencer par nos interprètes.

Nous avons formulé beaucoup d'idées pour inspirer notre projet commun d'architecture européenne sur les prochaines 70 années ; il appartient maintenant à chacune et chacun d'entre nous de contribuer à sa réalisation.

Je vous donne donc rendez-vous dans deux ans pour continuer ensemble à ajouter des pierres à notre édifice commun. Cette conférence européenne des présidentes et des présidents touche donc à sa fin, mais j'aimerais vous faire part d'ores et déjà de l'invitation, que nous avons reçue, à tenir la prochaine conférence des présidentes et des présidents de parlements, en Grèce, à l'occasion du 200e anniversaire de la démocratie moderne de ce pays berceau de la démocratie, comme vous le savez. Je peux peut-être donner la parole au président qui nous invite dans deux ans à Athènes.

M. Constantine TASSOULAS, Président, Vouli Ton Ellinon, Grèce

Madame la Présidente, Chères et Chers Collègues,

Après avoir discuté de la question avec notre Présidente, Madame PASQUIER, je suis heureux et honoré de vous inviter tous à notre prochaine réunion à l'automne 2021 en Grèce. Ce serait un honneur pour le Parlement grec d'organiser en Grèce la prochaine Conférence européenne des présidents de parlements et ce sera certainement une conférence intéressante car, entre autres choses, elle coïncide avec un moment historique très rare et significatif pour la Grèce. En 2021, nous célébrerons en effet les 200 ans de notre Révolution nationale historique de 1821, qui a mené à notre indépendance. Cette conférence coïncidera donc avec une date importante pour la Grèce et j'ai l'honneur de vous inviter à entamer les nouvelles étapes des 70 ans de notre conférence à Athènes.

Je vous remercie.

Mme Liliane MAURY PASQUIER, Présidente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

Merci beaucoup, M. le Président.

Je suis certaine que nos collègues se réjouissent déjà d'avoir l'occasion de se réunir à l'automne 2021 dans cette belle ville d'Athènes.

Je profite de ce moment pour remercier également Mme WILHELMSSEN TRØEN, M. LARCHER et M. FERRAND pour leurs co-présidences actives, ainsi qu'à M. FERRAND, Mme CAROBBIO GUSCETTI, Mme CUEVAS BARRÓN, Mme WILHELMSSEN TRØEN et M. KAUFMAN pour leurs interventions substantielles, qui ont guidé la réflexion des participantes et des participants sur les thèmes de discussion.

Sans oublier la Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe, le Secrétaire général de l'Assemblée, qui transmettra également nos remerciements à toute l'équipe qui a œuvré à nos travaux, et bien évidemment la ville de Strasbourg.

Je vous invite à présent à vous joindre à moi pour le cocktail qui sera servi au foyer de l'hémicycle.

La conférence est close et je vous souhaite d'ores-et-déjà un bon retour dans vos parlements et vos pays respectifs.

Merci.